

MINISTERE DE LA CULTURE

\*\*\*\*\*

DIRECTION NATIONALE DU  
PATRIMOINE CULTUREL

\*\*\*\*\*

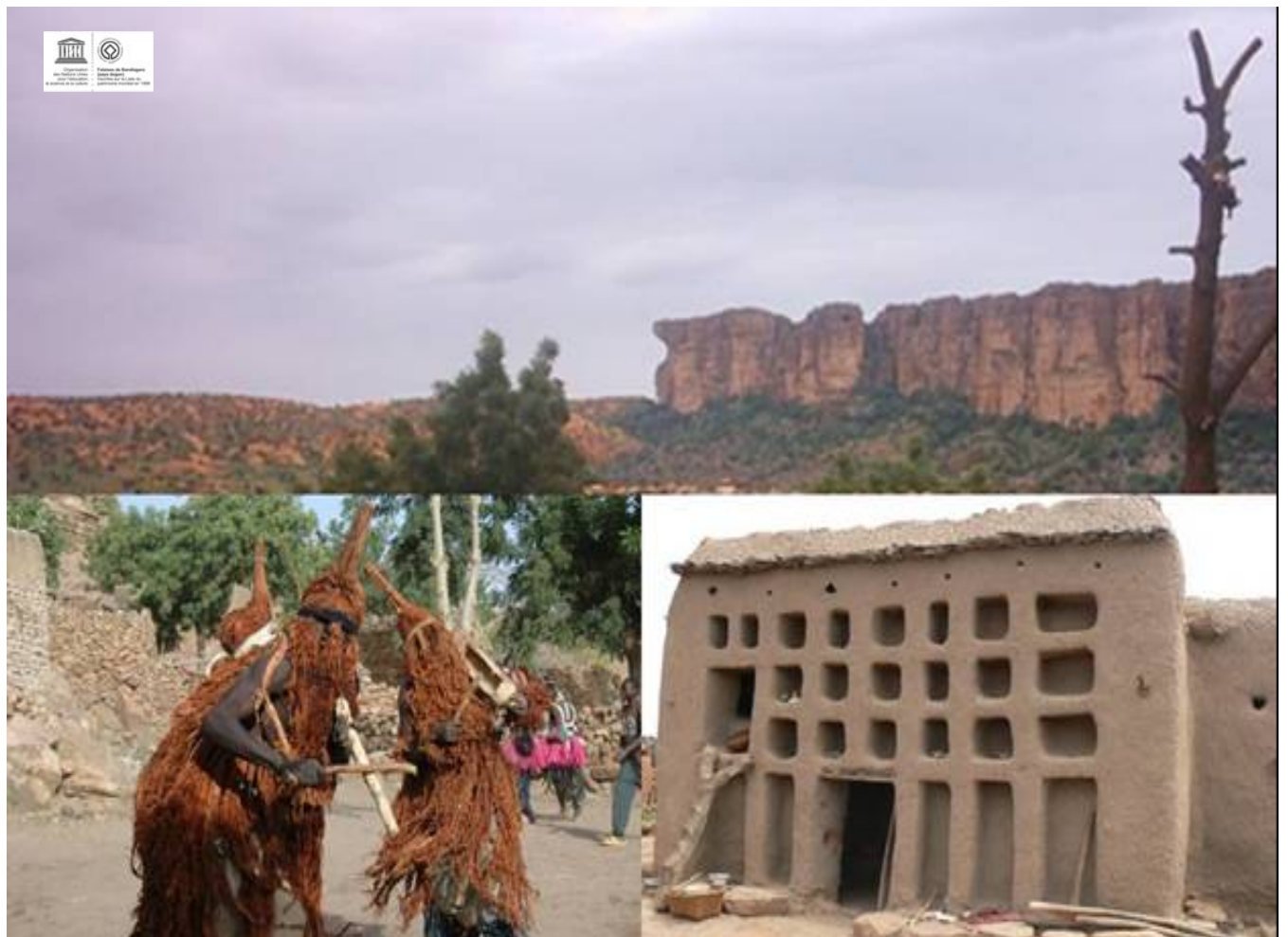
REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

\*\*\*\*\*



**RAPPORT SUR**  
**L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE**  
**«FALAISES DE BANDIAGARA (Pays Dogon)»**



*Janvier 2020*

# RAPPORT SUR L'ETAT ACTUEL DE CONSERVATION

## FALAISES DE BANDIAGARA (PAYS DOGON) (MALI) (C/N 516)

### Introduction

Le site « Falaises de Bandiagara » (Pays dogon) est inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en 1989 pour ses paysages exceptionnels intégrant de belles architectures, et ses nombreuses pratiques et traditions culturelles encore vivaces. Ce Bien Mixte du Pays dogon a été inscrit au double titre des critères V et VII relatif à l'inscription des biens: V pour la valeur culturelle et VII pour la valeur naturelle. La gestion du site est assurée par une structure déconcentrée de proximité créée en 1993, relevant de la Direction Nationale du Patrimoine Culturel (DNPC) du Département de la Culture.

### 1. Résumé analytique du rapport

Le site « Falaises de Bandiagara » (Pays dogon) est soumis à une rude épreuve occasionnée par la crise sociopolitique et sécuritaire du Mali enclenchée depuis 2012. Cette crise a pris une ampleur particulière dans la Région de Mopti et sur ledit site marqué par des tensions et des conflits armés intercommunautaires entre les Dogons et les Peuls.

Un des faits marquants de la crise au Pays dogon est l'attaque du village d'Ogossagou le 23 mars 2019, un village situé à environ 15 km de Bankass, qui a causé la mort de plus de 150 personnes et endommagé, voire détruit des biens mobiliers et immobiliers. A cette attaque s'ajoutent d'autres meurtrières avec des dégâts matériels inestimables et ayant des conséquences directes et indirectes sur le patrimoine culturel matériel et immatériel. C'est le cas des villages de Sobane-Da dans la Commune Rurale de Sangha, Tégourou, Djombolo et Doundjourou dans la Commune Rurale de Doucombo. Dans ces villages, les greniers à mil, les Toguna sont incendiés, les objets culturels sont volés ou détruits, le bétail emporté. Les populations peuls et dogons se voient dans l'obligation d'abandonner leur villages et leurs biens pour trouver refuge dans d'autres villages relativement sécurisés ou tout simplement dans les centres villes comme Bandiagara, Sevaré (Mopti), Sikasso, Bamako, etc. Une des raisons des tensions entre les deux communautés (Peul et Dogon) repose sur les soupçons que les Peuls seraient des alliés des groupes djihadistes Front de Libération du Macina dirigé par le prédicateur Amadou Koufa qui appelle les musulmans à le rejoindre dans la lutte contre l'Etat du Mali.

Sur la base de l'état de lieux fait par l'Etat partie à travers ses structures déconcentrées de gestion du site, sur financement du Fonds d'Urgence pour le Patrimoine et avec l'appui logistique et sécuritaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), l'UNESCO a accompagné le Département de la Culture dans l'organisation d'une mission d'évaluation des dommages causés par les différents affrontements dans les villages. Cette mission avait pour objectif l'élaboration et la proposition d'un plan d'action de réhabilitation et/ou de reconstruction des biens détruits

(Toguna, Temples, Mosquées, objets, etc.) et d'apaiser les tensions entre les différentes communautés.

L'Etat partie sollicite l'accompagnement de l'UNESCO et de ses partenaires techniques et financiers et une conjugaison d'efforts pour la mise en œuvre des actions proposées à la suite à cette mission d'évaluation en vue :

- du rétablissement de confiance entre les communautés ;
- de la sauvegarde du patrimoine et de la diversité culturelle des Falaises de Bandiagara ;
- de la restauration/réhabilitation des biens culturels endommagés ou détruits ;
- du relèvement économique pour l'amélioration des conditions de vie des communautés vivant sur le site et amorcer au développement local.

Au niveau local, la Mission Culturelle de Bandiagara (structure de gestion du Bien), en collaboration avec l'Association Dogon Initiative (ADI), et les communautés de site mènent quelques actions de restauration et de sensibilisation pour une meilleure conservation et de promotion du patrimoine culturel dogon. Aussi, la Mission Culturelle de Bandiagara a bénéficié de l'appui financier de l'UNESCO, dans le cadre de l'Assistance Internationale pour le projet «Restauration et mise en valeur post-crise de la Falaise de Bandiagara » dont la mise en œuvre est en cours.

## **2. Réponse de l'Etat partie à la décision 42 COM 7B. 65 (Manama, 2018) du Comité du patrimoine mondial**

Conformément à la Décision 41 COM 7A.9 (Cracovie, 2017) et à la Décision 42 COM 7B. 65 (Manama, 2018) du Comité du patrimoine mondial, l'Etat partie prend acte :

- a) des mots de félicitations à l'endroit du Mali et de toutes les parties prenantes (l'UNESCO Paris et Bamako, l'Union Européenne, la Coopération Espagnole, la MINUSMA, l'ICOMOS Mali, les autorités administratives et politiques locales et les communautés du site) pour leur engagements pour la révision et l'actualisation du Plan de gestion et de conservation 2018-2022*

L'Etat partie joint sa voix à celle du Comité du patrimoine mondial pour féliciter et remercier toutes les parties prenantes (l'UNESCO Paris et Bamako, l'Union Européenne, la Coopération Espagnole, la MINUSMA, l'ICOMOS Mali, les autorités administratives et politiques locales et les communautés du site) pour la synergie d'action pour la révision et l'actualisation du Plan de gestion et de conservation 2018-2022. Elle lance un appel à l'ensemble des parties prenantes, notamment aux Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour conjuguer leurs efforts pour la mise en œuvre des actions qui y sont contenues pour une conservation et gestion durable du site. En tant que premier responsable, l'Etat partie, malgré toutes les difficultés existentielles que le pays traverse, s'engage à s'impliquer davantage et à créer les conditions d'interventions favorables.

*b) des encouragements pour l'implication des communautés aux activités de conservation du bien, pour les initiatives de l'Association Dogon Initiative (ADI) qui ont permis la réalisation des travaux de restauration et des campagnes d'information et de sensibilisation dans certains villages*

Dans toutes les activités de conservation, de sensibilisation et de mise en valeur du site, l'Etat partie, représentée par ses structures déconcentrées, s'assure de l'implication des communautés du site. La plupart des projets mis en œuvre sont initiés par les communautés détentrices des biens culturels : cas notamment des projets de restauration de biens immobiliers. Dans ces initiatives et de mise en œuvre des programmes et projets de restauration, l'Association Dogon Initiative (ADI) est un partenaire important en cette période de crise où bon nombre de nos partenaires sont absents sur le terrain à cause de l'insécurité. En plus des années précédentes, l'ADI a, au cours de l'année 2019, réalisé en collaboration avec la Mission Culturelle de Bandiagara des activités suivantes :

- la restauration des gin'na à Koundou-Guina, à Koundou-Kikini et à Yendouma-Ato
- l'entretien des gin'na et des habitats Tellem de Youga-Dogourou
- l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers des gin'na restaurées
- l'éducation au patrimoine dans l'espace scolaire de la Commune Rurale de Sangha.

D'autres activités de restauration et de sensibilisation au niveau scolaire et au niveau du public sont déjà programmées pour l'année 2020.

En plus de l'ADI, la Mission Culturelle collabore avec une association qui fait la promotion de la pierre dans le cadre du « Projet Pierre » en vue de promouvoir l'utilisation de la pierre dans les constructions au niveau du Cercle de Bandiagara. Dans ce sens, nous avons :

- la participation de la Mission Culturelle de Bandiagara, en tant que membre du comité de pilotage, pour la mise en œuvre du projet « Pierre » ayant pour objectif la mise en valeur du matériau pierre et son utilisation dans les constructions et édifices publics du Cercle de Bandiagara.
- la formation des jeunes dans la construction d'une maisonnette en banco sans bois en technique de construction nubienne dans la cour de la Mission Culturelle de Bandiagara. Le projet offre des formations qualifiantes niveau BT1 (Brevet de Technicien) les jeunes recalés ayant le niveau DEF (Diplôme d'Etudes Fondamentales) en technique de taille et de construction en pierre.

La formation d'une vingtaine de jeunes est en cours pour l'apprentissage des techniques de construction en pierres. Ces jeunes, entièrement pris en charge (frais de formation, d'hébergement, de restauration) par le projet, interviendront dans les projets de construction d'infrastructure du Cercle de Bandiagara.

*c) des appréciations faites pour les mesures prises pour lutter contre le trafic illicite des biens culturels et des appels à soutenir davantage les communautés locales tout en se basant sur la coopération avec les pays voisins pour renforcer la lutte contre le trafic illicite de biens culturels*

Dans le cadre du programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali, Phase II, un atelier sur le renforcement des capacités à la lutte contre le pillage et le trafic illicite de biens culturels du Mali a été organisé à Bandiagara en 2017 par la Direction Nationale du Patrimoine Culturel et la Mission Culturelle de Bandiagara, en partenariat avec le Bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (l'UNESCO) dont les bénéficiaires étaient : les représentants de la Police nationale, de la Gendarmerie, de la Justice, des associations culturelles et touristiques (Guides, Artisans, Négociants d'objets d'art et les hôteliers) ainsi que des personnes ressources.

Aussi, dans le cadre du projet «Restauration et mise en valeur post-crise de la Falaise de Bandiagara », financé par l'UNESCO dans le cadre de l'Assistance Internationale du Fonds du Patrimoine Mondial dont les activités sont en cours, la Mission Culturelle de Bandiagara, conformément aux actions du projet, a effectué des missions de sensibilisation par le théâtre et d'autres moyens de communication auprès des populations dans la perspective de lutter contre le vol, pillage et trafic illicite de biens culturels.

Toutes ces actions contribuent à minimiser l'ampleur du phénomène grandissant du trafic illicite des biens culturels favorisé par les effets collatéraux de la crise sociopolitique et sécuritaire.

Au plan de la coopération avec les pays voisins pour renforcer la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, en plus des cadres de concertation, des rencontres internationales sous l'égide de l'UNESCO, comme celle qui a lieu à Bamako sur la « consultation internationale sur la sauvegarde, l'accessibilité et la promotion des manuscrits anciens au sahel » tenue du 22-23 janvier 2020, nous avons l'Interpol qui joue un rôle important dans la mise à disposition de données en ligne sur les biens culturels à protéger. Aussi, la Mission Culturelle de Bandiagara est membre d'une association dénommée « Association pour la Sauvegarde des Masques » (ASAMA) dont le siège se trouve au Burkina Faso, dans laquelle Association, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali sont regroupés pour la sauvegarde, la promotion et la mise en valeur des cultures liées aux masques. Un festival biennal appelé FESTIMA (Festival International des Masques et des Arts) est organisé à Dédougou au Burkina Faso auquel prennent part les sociétés de masques de divers pays, les chercheurs, étudiants, les gestionnaires du patrimoine, les artisans, les touristes, etc. C'est un espace de promotion, de mise en valeur et protection du patrimoine culturel en général et des masques en particulier.

*d) des appels lancés à l'endroit des États parties à soutenir le Mali dans sa lutte contre le commerce illicite, à soutenir les efforts de l'État partie pour la mise en œuvre de la deuxième phase du Programme de réhabilitation du patrimoine culturel et de sauvegarde des manuscrits anciens du Mali et à mettre en place un programme de soutien à distance à court terme, afin de permettre le dialogue sur le renforcement des capacités et la gestion durable du bien*

L'Etat partie a bénéficié du Fonds d'Assistance Internationale de l'UNESCO dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Restauration et mise en valeur post-crise de la Falaise de Bandiagara ». Les activités réalisées ou en cours de réalisation sont :

- la restauration du site de Sessé et de la gin'na de Pélou (en cours)
- l'inventaire des biens mobiliers et immobiliers du site et gin'na restaurés
- la sensibilisation du public par le théâtre et animation culturelle sur la protection du patrimoine culturel
- l'éducation au patrimoine culturel avec les scolaires dans les localités de Néni, Koundou, Pélou, Nombori.

En du Fonds d'Assistance Internationale, l'Etat partie a bénéficié de l'UNESCO le Fonds d'Urgence pour le Patrimoine qui a permis la réalisation de :

- La mission d'évaluation
- La tenue d'un atelier de restitution de la mission d'évaluation coprésidé par le Ministre de la Culture et le Représentant du Bureau de l'UNESCO à Bamako au Mali.

La mise à disposition de ce fonds est faite à la demande d'assistance technique exprimée par le Mali suite à la destruction partielle ou totale de plusieurs villages au Centre du Mali, notamment sur le site du patrimoine mondial des Falaises de Bandiagara en vue de faire une évaluation de l'état de conservation et des besoins relatifs au patrimoine culturel bâti et immatériel ainsi qu'aux objets et pratiques associés au site. Voir le rapport en annexe

*e) de la demande de fournir un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et sur la mise en œuvre des recommandations, pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 44e session en 2020, au plus tard le 1er décembre 2019.*

Conformément à cette demande, un rapport actualisé sur l'état de conservation du bien et sur la mise en œuvre des recommandations a été soumis pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 44e session en 2020. Le présent complète le premier.

Toutes les activités contenues dans le rapport sont réalisées avec la participation active des communautés du site.

L'Etat partie, à travers la Mission Culturelle de Bandiagara est sollicitée régulièrement par les communautés du site pour la restauration des gin'na (la grande maison familiale), des sanctuaires, etc., pour l'organisation ou la participation des troupes traditionnelles aux festivals et animations culturels au niveau local, national et international.

L'Etat partie remercie le Comité du Patrimoine Mondial pour son appel aux États parties et à l'ensemble de la communauté internationale pour soutenir ses actions, d'une part, de protection, de conservation et de promotion du patrimoine culturel et d'autre part ses actions contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'Etat partie s'engage aux côtés des gestionnaires du site à redoubler d'efforts et sollicite l'assistance accrue des autres Etats parties et de la communauté internationale pour une meilleure protection et promotion du Bien de plus en plus menacé.

### **3. Autres problèmes de conservation identifiés pouvant avoir un impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien**

Le problème primordial pouvant avoir un impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Bien est la situation sécuritaire qui prévaut dans le centre du Mali en général et plus particulièrement dans les Cercles de Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro (la Région de Mopti) où se situe le site « Falaises de Bandiagara (Pays dogon) ». Par la volonté des terroristes, la violence armée s'est transformée en un conflit intercommunautaire, notamment entre Peul et Dogon. Des villages entiers sont attaqués avec des assassinats d'hommes assassinés, des greniers à mil brûlés, des Toguna et biens immobiliers incendiés, du bétail emporté, des biens mobiliers détruits ou pris comme butins de guerre.

L'insuffisance des ressources humaines et financières constitue une autre difficulté de gestion efficace pouvant affecter le Bien. Il importe de renforcer les capacités d'intervention proportionnelle à la taille du site vaste 4 000 Km<sup>2</sup>. Le manque de moyens logistiques limite les capacités de surveillance efficace du site de nos jours très menacé.

L'Etat partie mesure toute sa responsabilité pour faire face à ces difficultés. Cependant, il a besoin d'appui et de l'accompagnement des autres Etats parties, des Organisations Non Gouvernementales et Paragouvernementales, de la Communauté Internationale pour venir à bout de ces problèmes pouvant avoir un impact sur la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du Bien.

### **4. Travaux de restauration à l'intérieur du bien**

Sur le site « Falaises de Bandiagara » (Pays dogon, il existe deux programmes de restauration. Comme évoqué ci-dessus, la Mission Culturelle de Bandiagara, sur financement de l'UNESCO mène des travaux de restauration sur le site de Sessé et sur la gin'na de Pélou. Le deuxième programme de restauration est initié et mis en œuvre par l'Association Dogon Initiative (ADI) en collaboration avec la Mission Culturelle de Bandiagara qui supervise les travaux. L'ADI entend poursuivre avec ses activités de restauration dans les villages de Koundou, Yendouma-Ato et Touogou, des villages situés dans la Commune Rurale de Sangha.

Ces activités de restauration sont soutenues par des missions d'information et de sensibilisation sur le patrimoine culturel à l'intention des jeunes scolaires et du public.

## **Conclusion**

Le site « Falaises de Bandiagara » (Pays dogon) est de nos jours très menacé dû principalement au problème sécuritaire qui prévaut dans la localité. Il urge de prendre des mesures pour, à défaut d'éradiquer, minimiser les dégâts sur les personnes et leurs biens culturels ou non.

Malgré la situation insupportable, les Communautés du site s'efforcent de survivre et de sauvegarder leur identité culturelle en créant leur propre système de résilience. Les pratiques ancestrales continuent d'exister même si dans les localités à fortes menaces terroristes les populations sont dans une situation d'observation en attendant le retour de la paix. Ce qui nous amène à dire que l'intégrité et l'authenticité du site ont été affectées même si l'essentiel des valeurs culturelles et naturelles (la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE)) pour lesquelles le Bien a été inscrit sur la Liste du Patrimoine Mondial est préservé.

## **5. Accès public au rapport sur l'état de conservation**

L'Etat partie autorise la diffusion du rapport en vue de son accès public, sur le « Système d'information sur l'état de conservation » du Centre du Patrimoine Mondial.

## **6. Signature de l'Autorité**

Bamako, le 28 janvier 2020

**P/LE DIRECTEUR NATIONAL DU  
PATRIMOINE CULTUREL /PO**

**L'ADJOINT**

**SIDI LAMINE KONE**



# ANNEXE

## 1- La restauration, réhabilitation et entretien du patrimoine bâti

### a) La restauration du site de Sessé et Pélou (UNESCO)



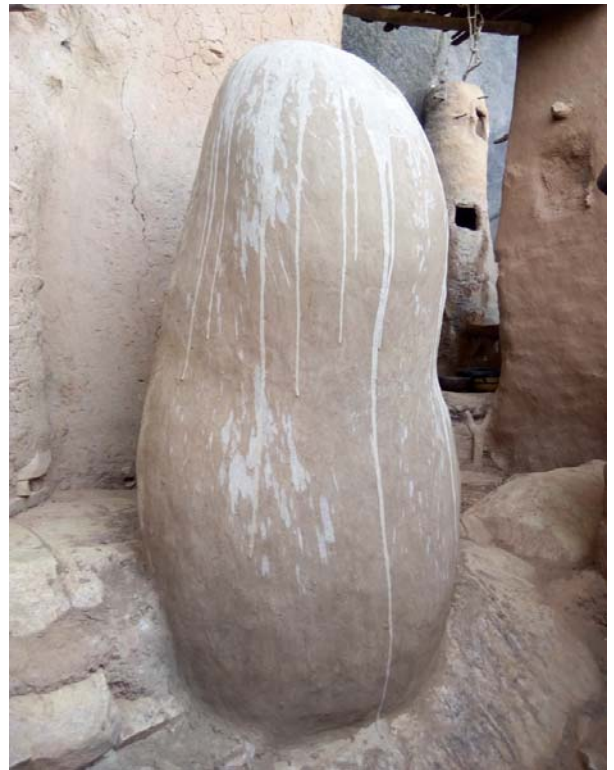


**b) La restauration des gin'na de Koundou, Yendouma Ato et Youga Dogourou (ADI)**





c) Inventaire des biens mobiliers et immobiliers à Sessé, Pélou, Koundou et Yendouma-Ato (UNESCO et ADI)





**d) Mission conjointe UNESCO-Ministère de la Culture pour l'évaluation des dommages faits sur le patrimoine suite aux attaques des Terroristes**



**Toguna incendié à Djombolo**



**Série de greniers à mil incendié à Sobane Da**

e) Situation des attaques au Pays dogon

Le tableau ci-dessous montre l'ampleur et les dégâts causés par la situation sécuritaire au niveau des deux communautés.

Cercles	Communes	Villages	Situation par rapport au site	Nature de dégâts causés
Bandiagara	Bandiagara	Bandiagara	Dans le site	Destruction des cases peulh autour de la ville
	BARA SARA	Garou Dow	Dans le site	Attaque des postes
		Mendoli	Dans le site	Attaque des postes
	Borko	Borko	Hors site	Attaque d'une position de chasseurs
	Doucombo	Deguembère	Dans le site	Attaque isolée
		Diombololeye	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine Sur le plan culturel, la population déclare la destruction d'une case des femmes menstrues et trois Toguna incendiés.
		Kassa Dogon (hameau)	Dans le site	Enlèvement, mort d'homme et des déplacés
		Kassa Peul	Dans le site	Destruction des cases peulh autour de la ville et des déplacés
		Tégourou	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
		Tilé	Dans le site	Attaque isolée
		Bougou	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
		Doudjourou	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
		Déguébéré	Dans le site	Population du village déplacé
			Tilékanda	Dans le site

	Gorin	Dans le site	Population du village déplacé
Pignari	Téguéni	Hors site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
	Touni	Hors site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
Pignari Bana	Bandiougou	Hors site	Attaque isolée
Sangha	Amani	Dans le site	Attaque isolée
	Banani	Dans le site	Attaque isolée
	Ibi	Dans le site	Attaque pour enlèvement d'animaux avec souvent mort d'hommes
	Koundou	Dans le site	
	Yendouma	Dans le site	
	Youga	Dans le site	
	Ibi Kara	Dans le site	Population du village déplacé vers la falaise
	Sobane-Da	Dans le site	Population du village déplacé vers la falaise
	Ibi Gorogonou	Dans le site	Population du village déplacé vers la falaise
	Annaye (village Peul)	Dans le site	Village détruit
	Timiniri	Diangassagou	Hors site
Sine Kanda		Hors site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine

		Sine Na	Hors site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
<b>Bankass</b>	BANKASS	Ogossagou Peul	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
	KANI-BONZONI	Sadia Peul	Dans le site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
		Dogo	Dans le site	Attaque d'un camp de chasseurs avec mort d'hommes
	KOULOGON HABE	Koulogon Peul	Hors site	Attaque du village avec destruction des biens matériels (maisons, greniers, céréales, animaux, etc.) et pertes en vie humaine
	OUONKORO	OUONKORO	Hors site	Attaque de poste de sécurité
<b>Koro</b>	KORO	Koro	Hors site	Attaque isolée
	BONDO	Bondo	Hors site	Attaque isolée
		Dangaténé	Hors site	
		Ombo	Hors site	
	DIANKABOU	Diankabou Dogon	Dans le site	
		DINANGOUROU Dogon	Dans le site	
		Endème	Dans le site	
		Gondo Ogourou ogon	Dans le site	
		Siguimar Dogon	Dans le site	
	DINANGOUROU	Ombo	Hors site	

	DIOUNGANI	Dioungani Dogon	Hors site	
		Douna Pen	Hors site	
		Gourty Dogon	Hors site	
		Mbana	Hors site	
		Niagansadiou	Hors site	
		Toungourou	Hors site	
	DOUGOUTENE I	Anakaga dogon	Hors site	
		Anakaga Peulh	Hors site	
		Kanama Peul	Hors site	
		Tagari Peul	Hors site	
	KASSA	Amba	Hors site	
	KOPORO PEN	Guéourou Peulh	Hors site	Village détruit, perte en vie humaine Sur le plan culturel, la destruction de l'habitat peulh distincte de celui des dogon
		Kombogourou Dogon	Dans le site	
		Kombogourou Peulh	Dans le site	Village détruit, perte en vie humaine Sur le plan culturel, la destruction de l'habitat peulh distincte de celui des dogon
Samani Peulh		Dans le site	Village détruit, perte en vie humaine Sur le plan culturel, la destruction de l'habitat peulh distincte de celui des dogon	



MADOUGOU	Anakadié	Dans le site	
	Binedama	Dans le site	
	Gama	Dans le site	
	Karakindé Peulh	Dans le site	
	Kingué	Dans le site	
	Madougou Dogon	Dans le site	
	Madougou Peulh	Dans le site	
	Naye Dogon	Dans le site	
	Naye Peulh	Dans le site	
	YORO	Gangafani 2	Hors le site

**f) Information et Sensibilisation des populations**





**g) Projet pierre : formation des jeunes en technique de construction avec des matériaux locaux (banco et pierre)**



**MISSION CONJOINTE MINISTERE DE LA CULTURE-UNESCO, EFFECTUEE SUR LE  
SITE DES FALAISES DE BANDIAGARA, DU 22 AU 28 JUILLET 2019  
EVALUATION SOMMAIRE DE L'ETAT DE CONSERVATION ET DES BESOINS RELATIFS AU  
PATRIMOINE CULTUREL BATI ET IMMATERIEL AINSI QU'AUX OBJETS ET PRATIQUES  
ASSOCIES AU SITE DES FALAISES DE BANDIAGARA**

**RAPPORT FINAL**



*Toguna central de Diombolo consumé lors de l'attaque d'avril 2019*

**Préparé par :**

**Lassana CISSE, Expert en patrimoine culturel et développement local**

**Madame MAÏGA Kady BABY, Experte en culture de la paix**

**Salia MALÉ, Expert en patrimoine culturel et développement local**

**Mamadou KONE, Architecte.**

Septembre 2019

## 1. INTRODUCTION

En 2012, le Mali connaît une crise à la fois sécuritaire (occupation des deux tiers du territoire par des groupes armés rebelles et djihadistes) et politico-institutionnelle (le coup d'État perpétré le 22 mars 2012 par des militaires).

Cette crise est à l'origine de la destruction et de l'affectation de biens du patrimoine culturel essentiellement dans les régions septentrionales du Mali (Gao, Kidal et Tombouctou) où des mausolées et autres édifices monumentaux ont été détruits ou endommagés ; des éléments du patrimoine culturel immatériel des communautés dans les régions citées ont été sérieusement affectés.

Au-delà de ces régions citées, la crise sécuritaire a touché certaines parties du centre du pays (la région de Mopti). Les ressources du patrimoine culturel dans cette zone à la diversité et la densité culturelle reconnue, ont été également spoliées.

A Douentza (localité située dans la partie septentrionale du pays dogon en dehors du périmètre inscrit sur la Liste du patrimoine mondial) plusieurs éléments du patrimoine culturel mobilier (œuvres d'art de grande valeur) ont été détruits ; le Toguna principal de la ville a été saccagé et les piliers sculptés ont été brûlés.

Dans cette région jadis considérée comme l'épicentre du tourisme culturel au Mali, l'économie locale impulsée par l'industrie touristique a profondément chuté, provoquant subitement une précarité économique au sein des acteurs et communautés du site. Certains monuments dont la conservation dépendait de la fréquentation touristique avant l'arrêt du tourisme ont été sérieusement dégradés et restent menacés de destruction.

Le site des Falaises de Bandiagara a été inscrit en 1989 sur la Liste du patrimoine mondial en tant que Bien Mixte. Il couvre 400.000 hectares et comprend 289 villages. Certaines communautés vivant sur le site expriment la relation étroite qui les lie à leur environnement dans ses traditions et rites sacrés encore vivants. Ceux-ci ont été particulièrement vivaces lors du conflit, ce que certains assimilent à une forme d'expression (et même d'action) de résistance face à la progression des groupes armés.

Site vivant, habité depuis la nuit des temps par différentes communautés et groupes ethnolinguistiques dont les plus connus sont les Peuls et les Dogons, la région a connu plusieurs occupations successives notamment par les grandes formations politiques étatiques du Soudan Occidental (Empires du Ghana, du Mali, Songhaï, Bamanan, Peul, Mossi du Yatenga, Toucouleur, etc.). A la fin du XIXème siècle (1893), la colonisation française va pacifier la région en permettant une cohabitation relativement paisible entre les différents groupes ethnolinguistiques et culturels.

## **1. CONTEXTE DE LA MISSION**

Dans le cadre du Fonds d'urgence de l'UNESCO pour le patrimoine, et en réponse à la demande d'assistance technique exprimée par le Mali suite à la destruction partielle ou totale de plusieurs villages au Centre du Mali, notamment sur le site du patrimoine mondial des Falaises de Bandiagara et sa zone tampon, l'UNESCO a dépêché une mission d'évaluation sommaire de l'état de conservation et des besoins relatifs au patrimoine culturel bâti et immatériel ainsi qu'aux objets et pratiques associés aux Falaises de Bandiagara.

A cet effet, une mission conjointe Ministère de la culture et UNESCO fut organisée du 22 au 28 juillet 2019. Cette mission s'est rendue dans une dizaine de localités et a rencontré des autorités administratives, coutumières ainsi que des responsables des collectivités territoriales (voir liste en annexe).

Les principaux objectifs de la mission sont, entre autres, de faire l'état des lieux des impacts de la crise sécuritaire et des conflits intercommunautaires violents sur le site des Falaises de Bandiagara inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Pour atteindre cet objectif majeur, la mission s'est proposé de réaliser les objectifs opérationnels ci-après :

- Organiser des rencontres d'échanges avec les parties prenantes du bien des Falaises de Bandiagara (chefs de village, maires de commune, membres du comité de gestion du site des Falaises de Bandiagara, services techniques) afin de mieux cerner les circonstances des dommages et expliquer les objectifs de la mission ;



- Identifier des acteurs de la société civile, d'ONG, d'organisations des femmes, des autorités scolaires, etc. dans les localités concernées et tenir des rencontres d'échanges avec eux autour des objectifs de la mission notamment les préoccupations des femmes, des jeunes, de la société civile, des ONG ainsi que leur rôle dans la culture de la paix ;
- Faire une évaluation du patrimoine culturel architectural (maisons d'habitation, Toguna, temples, greniers, mosquées) des zones concernées en vue de formuler des recommandations et des stratégies de reconstruction et de réhabilitation des biens détruits ou endommagés, accompagnées d'estimations budgétaires sommaires pour chacune des actions ;
- Etablir la situation générale du patrimoine culturel mobilier (notamment les objets ethnographiques, archéologiques, culturels et cultuels) en prenant en compte les facteurs anthropologiques et sociologiques des zones concernées ;
- Evaluer l'impact de la crise sur les musées, banques culturelles, musées villageois, et recueillir les préoccupations et les attentes des communautés des sites dans le cadre de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel ainsi que le dialogue inter et intracommunautaire ;
- Evaluer l'impact de la crise sur les pratiques culturelles immatérielles et leur transmission, par et au sein des communautés affectées ;
- Evaluer l'impact social de la crise sur les communautés affectées (déplacements des populations, activités culturelles, sociales, économiques,...) ;
- Identifier des actions de sauvegarde pouvant contribuer à l'installation d'un climat de confiance, y compris l'identification de moyens traditionnels de gestion de conflits et d'éléments du patrimoine culturel immatériel fédérateurs ou communs aux deux communautés ;

La mission s'est déroulée dans un contexte d'insécurité résiduelle grandissante exacerbée par des tensions intercommunautaires ravivées et instrumentalisées par des groupes djihadistes de la Katiba d'Ahmadou Kouffa, prédicateur peul dont le mouvement (Front de Libération du Macina) est une excroissance du Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) qui a combattu aux côtés d'Al Qaïda au Maghreb Islamique

(AQMI) et d'Ançardine d'Iyad Ag Galy pour occuper le septentrion du Mali de mars 2012 à avril 2013.

Les revendications d'attaques sanglantes aussi bien contre les forces armées nationales maliennes et étrangères que contre certains groupes ethnolinguistiques (Dogons essentiellement) partageant le même espace territorial que les Peuls, ont conduit à la création et l'organisation de milices d'autodéfense (à l'instar du mouvement Songhaï « Ganda Koy » créé en 1994), dont celle de la confrérie des chasseurs dogons «Danan Ambasagu<sup>1</sup>»

Ces données objectives « se construisent autour d'une série d'amalgames provoquée par des contextes de violences armées de natures différentes, représentées comme de nature ethnique, alors qu'elles résultent de faits politiques. Ces représentations procèdent par amalgames « spontanés ». C'est ainsi que, dans la mémoire collective, tout Peul est assimilé aux djihadistes (corroboré par la présence de certains Peuls dans le MUJAO, par l'appartenance ethnico-culturelle du djihadiste Kouffa, etc.). Pareillement, aux exactions commises par des militaires sur des civils peuls répondent des accusations globalisées contre « l'armée » et « la confrérie des chasseurs Dozos », pluriethnique à dominante dogon, mais assimilée à une ethnie. Les milices pro-gouvernementales sont souvent perçues comme des relais étatiques, ce qui est le cas de la milice dozo «Dana Ambasagu», souvent présentée comme une milice dogon, qui a participé à la sécurisation de l'élection présidentielle de 2018. Créée en décembre 2016, à la suite d'une attaque djihadiste (présentée comme une attaque peule), elle est soupçonnée du massacre de masse sur le village d'Ogossagou (peul) — ce que récuse les concernés — et dissoute par le gouvernement ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Littéralement «Danan= chasseur» ; «Ambasagu = confié à Dieu ou soumis à la volonté de Dieu»

<sup>2</sup> «**Dans le marigot malien**», article publié par André Bourgeot, directeur de recherche émérite (CNRS UMR 7130).



## 2. DEROULEMENT

La mission est partie de Bamako dans l'après-midi du 22 juillet 2019 pour passer la nuit dans la localité de San. Arrivée le 23 juillet 2019 à Mopti dans la matinée, l'équipe de la mission a rencontré dans l'après-midi le Directeur de Cabinet du Gouverneur, M. Kantara DIAWARA, à qui elle a exposé les objectifs de la mission après avoir présenté les membres. Elle a ensuite rencontré l'équipe régionale chargée de la réconciliation domiciliée dans les locaux du Gouvernorat. Auparavant, des mesures pratiques ont été prises pour les formalités de sécurisation de la mission aussi bien par les chargés de programme du Bureau UNESCO (Messieurs Ali DAOU et Pierre SAYE) que par le Haut Fonctionnaire de Défense du Ministère de la Culture, le Colonel Batio Traoré.

L'équipe de la mission s'est installée à Sévaré à l'hôtel « Nèma Yoro » (pour certains membres) et a procédé à une révision du programme prévisionnel de départ, en le réajustant en fonction de nouvelles données du terrain.

Après avoir passé la nuit à Sévaré (Mopti), la mission prit la route en direction de Bandiagara (ville située à 60 kilomètres à l'est), suivie d'une forte escorte d'éléments de la Garde Nationale (FAMAs) où elle est arrivée à 10 heures 30mn. Elle s'est immédiatement rendue dans les locaux de la Préfecture et a rencontré le Deuxième Adjoint au Préfet du Cercle M. Abdoulaye Traoré. A la préfecture, la mission a décrit ses objectifs après avoir présenté les membres de l'équipe. Elle a ensuite rencontré le Maire de la Commune urbaine de Bandiagara M. Housseini SAYE qui a bien voulu faire le déplacement au niveau de la Brigade Territoriale avant l'organisation de l'équipe d'escorte cette fois-ci assurée par 14 éléments de l'Escadron de Gendarmerie de Bandiagara.

La mission a d'emblée enchaîné avec l'étape de la ville de Bankass située à 62 kilomètres au sud de Bandiagara, avant de se rendre sur le site martyr d'Ogossagou peul.

A Bankass, l'équipe de la mission a d'abord rencontré le Préfet du Cercle M. Kané à qui elle a exposé les objectifs de la mission tout en sollicitant son appui et son accompagnement. Aux environs de 12h30, la mission s'est déplacée sur le site d'Ogossagou peul localisé à 10

kilomètres de Bankass (6 kilomètres environ hors de la limite du périmètre classé, dans la zone tampon).

***Ogossagou peul, 24 juillet 2019*** : le village d'Ogossagou peul est situé au sud-ouest de Bankass à une dizaine de kilomètres. Il comprend deux quartiers séparés habités par des Peuls depuis plusieurs années. Juste en face du côté sud-est se trouve localisé le village Dogon du même nom.

Selon M. Ibrahim Belco BARRY, frère du chef de village tué lors de l'attaque du 23 mars 2019, Ogossagou veut dire étymologiquement en langue fulfuldè (peule) «**Hogo-Sago**» qui signifie littéralement «Parc du bonheur» ou «Enclos de l'espoir».

Le même nom Ogossagou signifie littéralement en dogoso (il existe plusieurs parlers et dialectes), «confié au chef» ou «soumis au pouvoir protecteur du chef ». Ogo= chef (Hogon) et « Sagou », « volonté, pouvoir, bon vouloir... ».

Ogossagou Dogon et Ogossagou Peul sont deux entités villageoises distinctes recensées comme telles par l'administration et les collectivités territoriales faisant partie de la Commune rurale de Bankass, selon le Maire de cette Commune M. Allaye GUINDO. Ils sont distants l'un de l'autre de 300 mètres à peine.

Le village d'Ogossagou peul est voisin d'autres villages dont Welingara et Guiwagou tous habités par des populations peules. Le village de Welingara voisin a été attaqué le même jour (23 mars) qu'Ogossagou peul, faisant un mort et plusieurs cases incendiées.

La mission s'est rendue uniquement dans le village peul, cible de l'attaque du 23 mars 2019 et qui a subi d'énormes dommages. Le manque de temps n'a pas permis de se rendre dans le village d'Ogossagou dogon qui jouxte celui des Peuls.

Après une rencontre avec le frère du chef de village défunt d'Ogossagou peul, M. Ibrahim Belco Barry (Barry semble être le patronyme de plusieurs familles du village) entouré de certains conseillers et notables, l'équipe a pu faire une visite guidée dans l'espace du village touché par les destructions, suite à l'attaque.

Selon les informations fournies localement, c'est le 23 mars 2019, à partir de 05 heures du matin, que près de 160 personnes ont été sauvagement massacrées dans le village peul d'Ogossagou par des individus armés non encore formellement identifiés.

Les dégâts sont importants tant sur le plan matériel qu'immatériel. Au moins 75% de l'habitat et de l'architecture vernaculaire composée de maisons d'habitation en terre (cases au toit de chaume et maisons en terrasse), de greniers et de hangars en tiges de mil et de paille a été détruit. Plusieurs toits de maisons ont été incendiés, les murs criblés de balles ou entièrement démolis.

Même la petite mosquée en terre du village n'a pas été épargnée ; des impacts visibles de balles dénotent de la furie avec laquelle les fidèles ont été ciblés dans l'enceinte de cette mosquée.

Plusieurs habitants (femmes, enfants et vieillards) ont été tués (162 victimes enregistrées officiellement), enfermés et regroupés pour la plupart dans des maisons d'habitation. Plus de la moitié des victimes ont été tuées dans la maison du marabout chez lequel elles pensaient être à l'abri des assaillants.

Dans le village d'Ogossagou peul vivait un marabout réputé, descendant d'un Saint reconnu dans la contrée du Séno-Bankass et dans d'autres régions des zones exondée et inondée (Delta intérieur du Niger). Il s'agit de Sékou Issa connu pour sa maîtrise de la science coranique et dont le fils, Bara Issa héritier spirituel de son père, a été tué lors de cet événement tragique du 23 mars 2019.

La destruction du patrimoine bâti a entraîné la spoliation des biens mobiliers qui se trouvaient à l'intérieur des maisons et des greniers. Plusieurs objets d'art usuels ont été détruits et vandalisés comme on peut le constater au sein de l'espace habité quasiment en ruine. Des objets en céramique (pieds de lit en terre cuite, poteries et canaris usuels) et des objets en bois (piquets à cheval, portes et volets des greniers) jonchent la cour ou l'intérieur des maisons dévastées. D'autres objets se trouvent enfouis dans les décombres.

Ogossagou peul était un centre de mémorisation du coran matérialisé par la présence de maisons dédiées aux nombreux maîtres coraniques et talibés (élèves coraniques) autour du marabout qui a singulièrement été la cible de l'attaque du 23 mars 2019. Un patrimoine

documentaire (livres, copies du Coran et autres manuscrits arabes) existait et serait parti en fumée lors de l'incendie des maisons. Plusieurs élèves et maîtres coraniques survivants ont déserté le village après l'attaque mais certains rescapés sont restés sur place. Les activités d'enseignement continuent timidement malgré la situation d'insécurité ressentie encore par les populations restées sur place, même si la présence d'un détachement de l'armée depuis l'attaque odieuse de mars rassure quelque peu celles-ci.

Les populations rescapées vivent un véritable traumatisme marqué par l'état de choc perceptible sur les visages lors du passage de la mission, même si celle-ci a suscité une lueur d'espoir, notamment chez les femmes.

La cohésion sociale jadis forte entre communautés dogons et peules s'est subitement désintégrée à la suite de l'attaque. Aux dires du petit-frère du chef de village d'Ogossagou peul, trois mois avant l'attaque odieuse, les deux communautés (peule et dogon) ne se rencontraient plus, ne se parlaient plus et se regardaient en « chiens de faïence ». Un traumatisme psychologique est patent et se lit sur tous les visages des rescapés restés sur place à Ogossagou peul, malgré la présence d'un détachement des forces armées maliennes qui est sur place depuis les événements cauchemardesques de mars 2019.

Aucune activité socioculturelle n'a été organisée sur le site depuis l'innommable acte inhumain survenu dans la localité.

A Ogossagou peul, le patrimoine culturel a été sérieusement affecté dans tous les domaines ; les deux autres villages peuls voisins (Welingara et Guiwagou) ont été moins gravement touchés, en ce qui concerne le nombre des victimes.

Après la visite du village peul d'Ogossagou, la mission est retournée à 16 heures 30 à Bankass pour un débriefing avec le Préfet, après avoir pris le déjeuner organisé par le Maire de la Commune, M. Allaye GUINDO.

L'équipe de la mission, sous escorte, a pris le chemin du retour pour Bandiagara où elle est arrivée à 18 heures pour s'installer à l'hôtel « la Falaise ».

## **Sangha/Sobanne-Dah, 25 juillet 2019 :**

La mission a quitté tôt Bandiagara vers 08 heures, sous escorte d'agents de la gendarmerie pour se rendre à Sangha (rebord des falaises) situé à 45 kilomètres à l'est, sur une piste cahoteuse assez dégradée. Arrivée à 10 heures, l'équipe de la mission a rencontré le Maire de la Commune rurale de Sangha M. Ali Inogo DOLO qui, malgré son état de santé, a réservé un accueil chaleureux. Il a exprimé toute sa satisfaction en tant qu'élu et acteur culturel et touristique et a remercié l'UNESCO et le Ministère de la culture pour avoir « osé » envoyer pareille mission dans des conditions d'insécurité perceptibles.

La mission s'est ensuite rendue à Sobanne-Dah, après avoir franchi la descente périlleuse des falaises à Banani, véritable parcours du combattant. Arrivée à Koundou, village haut-perché des falaises, où sont déplacés les rescapés de l'attaque, elle a effectué le déplacement sur le site du village abandonné de Sobanne-Dah, situé à 12 kilomètres à l'est des falaises, sur l'autre versant des dunes fixes de la plaine.

La localité de Sobanne-Dah est habitée par des Dogons originaires de Koundou et plus précisément du quartier d'Ando, une localité haut-perché des falaises (un ensemble de 6 quartiers séparés constitue ce village). Ce village, récemment créé (il y a moins d'un siècle), fut d'abord un hameau de culture de Koundou où les habitants sont encore officiellement recensés. Leur patronyme est DARA, nom propre à l'ensemble des villages de Koundou<sup>3</sup>. C'est un ensemble de deux quartiers : Sobanne-Dah (Sobanne-d'en-haut) et Sobanne-Douh (Sobanne-d'en-bas).

A l'instar du village d'Ogossagou peul, Sobanne-Dah a connu une attaque meurtrière survenue dans l'après-midi du 09 juin 2019 aux environs de 17 heures. Les assaillants, dans leur furie destructrice, n'ont pas fait de détails : Toguna du village entièrement brûlé, plusieurs greniers contenant des céréales (mil, fonio, arachide, niébé...) ont été incendiés et éventrés. Des maisons d'habitation ont été brûlées ou entièrement détruites et plusieurs personnes s'étant réfugiées à l'intérieur, ont été cramées, suite aux incendies provoqués.

---

<sup>3</sup> Cinq agglomérations détachées forment l'ensemble du village de Koundou installé dans la falaise : Koundou-Dah, Koundou-Guina, Koundou-Ando, Koundou-Dogomo, Koundou-Kikini et Koundou-Goumo

C'est un site désert totalement exsangue et offrant une scène apocalyptique que la mission a rapidement parcouru avant de retourner à Koundou pour rencontrer les habitants rescapés. La rencontre s'est déroulée dans une ambiance de désespoir et de hantise, relative à la perspective de ne pas pouvoir cultiver les champs pendant la saison de pluie en cours depuis juin 2019.

Le patrimoine bâti a été sérieusement dégradé (greniers à mil détruits à plus de 70%). Les objets mobiliers usuels jonchent l'intérieur des concessions abandonnées et sont exposés au vol et à la destruction par les intempéries (pluie et vent de sable). Curieusement la petite église catholique (chapelle) de la localité a été épargnée par les assaillants.

L'attaque de Sobanne-Dah a provoqué la mort de plusieurs personnes : le nombre officiel de victimes communiqué par le gouvernement du Mali est de trente-cinq (35) morts tandis qu'une centaine de victimes (précisément 101) furent recensées par la Mairie de Sangha ; chiffre corroboré par les autorités villageoises.

Après des échanges brefs avec certains habitants réfugiés à l'école de Koundou, la mission a regagné Sangha pour un déjeuner aux mets traditionnels offert par le Maire M. Ali Dolo, à 15 heures 30. L'équipe de la mission a regagné Bandiagara à 18 heures après un parcours difficile de deux heures, sur seulement 45 kilomètres.

Comme initialement prévu dans le programme de la mission, celle-ci n'a pas pu visiter (faute de temps matériel) les greniers Toloy datés du 3<sup>ème</sup> siècle avant J.C et qui connaissent un état de dégradation avancée comme indiqué par la Mission Culturelle et le Maire de la Commune rurale de Sangha.

### **Tégourou et Diombolo, 26 juillet 2019, dans la matinée :**

Le 26 juillet à 08 heures, l'équipe de la mission, sous escorte, s'est rendue dans la localité de Tégourou, située dans la Commune rurale de Doucombo à 12 kilomètres au sud de Bandiagara. Ce village du plateau riverain de la piste jadis très touristique reliant Bandiagara

à Bankass par un raccourci de 30 kilomètres et sur un parcours de sites attractifs, a fait l'objet de deux attaques successives survenues respectivement le 03 mars et le 7 avril 2019.

Les membres de l'équipe ont rendu une visite de courtoisie au chef de village à qui l'objet de la mission a été décliné. C'est alors que la visite de terrain à l'intérieur du village fut autorisée ; cette visite était guidée par le fils du chef de village.

Après la visite de plus deux heures d'affilé, nous avons compris que ces deux attaques ont occasionné d'importants dégâts matériels et économiques. Leur impact sur les ressources du patrimoine culturel est énorme : greniers et maisons d'habitation incendiés et éventrés ; objets d'art usuels (pilons, mortiers, portes et volets sculptés, meules dormantes...) partiellement ou entièrement détruits ; pratiques immatérielles (Médecine traditionnelle, tradition des masques, rites agraires et funéraires, cérémonies de mariage et de baptême) à l'arrêt. Certains événements culturels périodiques comme les courses des chevaux, les danses des masques et les luttes traditionnelles après les récoltes ont été affectés.

En plus de ces deux attaques, au moins six personnes originaires du village ont été égorgées de retour du marché bihebdomadaire de Bandiagara.

L'état de choc (traumatisme) des habitants est perceptible (comme l'a témoigné un enfant qui, lors du passage de l'équipe de la mission dans leur concession, a pleuré en demandant à ses parents si les assaillants étaient encore revenus).

A l'issue de la visite de terrain, l'équipe a rencontré les notabilités et responsables du village pour exprimer ses remerciements et recueillir des informations complémentaires sur l'état de destruction et la situation globale de l'état de conservation et de sauvegarde des éléments du patrimoine culturel, surtout en ce qui concerne les pratiques associées à certains rites et célébrations. En retour les participants du village à la rencontre ont fait part de leur préoccupation quotidienne de survie dans une atmosphère d'insécurité, convaincus pour certains que le repaire identifié des djihadistes est tout proche de leur localité (allusion est faite à l'aire géoculturelle du Pignari, zone inexpugnable qui est un gîte connu des malfaiteurs de tout acabit bien avant la crise)

La population, très hospitalière, a bien voulu nous offrir un plat traditionnel de pâte de mil «Orogna» dans des écuelles traditionnelles localement appelées «Bagna ou Bandia».

Sur le chemin du retour, l'équipe a visité le site du barrage de Tégourou, véritable poumon économique du village. Ce barrage, sérieusement envasé, assure depuis plusieurs années les activités de maraîchage pratiquées par les femmes et les jeunes qui généraient des revenus significatifs grâce à la production et la vente des produits maraîchers.

Du barrage de Tégourou, la mission s'est rendue dans le village de **Diombolo** situé à seulement 5 kilomètres au sud de la ville de Bandiagara sur la même piste. Cette localité a été attaquée deux jours avant Ogossagou peul.

Comme à Tégourou, l'équipe a rendu une visite de courtoisie au chef de village qui s'est lui-même proposé pour les visites guidées sur les sites détruits ou vandalisés. Le constat est le même qu'à Tégourou : plusieurs greniers à mil ont été brûlés et détruits ; les céréales à l'intérieur ont été consommées. Deux Toguna ont été aussi brûlés par les assaillants qui s'en sont pris aux enclos d'animaux domestiques.

A l'issue de la visite, l'équipe a rencontré les responsables du village sur la place d'un des Toguna brûlés afin d'échanger sur l'état de conservation des biens du patrimoine culturel mais également sur l'impact de la situation d'insécurité créée sur la vie socioéconomique et culturelle du village.

Après des remerciements sincères exprimés à l'endroit de la mission, les populations ont signifié des nombreuses attentes relatives au retour de la paix et à l'apaisement du conflit intercommunautaire, indispensables au développement harmonieux de l'ensemble des activités socio-économiques et culturelles régissant la vie de la communauté et du vivre-ensemble. Une autre attente est la réhabilitation de l'habitat détruit pour permettre le retour progressif des déplacés.

La mission a quitté Diombolo à 14 heures pour regagner Bandiagara.

### **Songo, 25 juillet 2019, après-midi 15 heures:**

Le village de Songo est situé à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Bandiagara. Connu pour ses grottes de peintures rupestres célèbres à cause du rite triennal



de circoncision, ce site est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en tant qu'élément «extra-muros» du site des Falaises de Bandiagara.

L'objet de la visite du site de cette localité est de vérifier l'état de conservation des peintures rupestres rafraîchies tous les trois ans à l'occasion de la cérémonie de circoncision des jeunes garçons âgés de 12 à 15 ans. Ce rite de passage s'est tenu pour la dernière fois en mars 2015 et est donc à l'arrêt à cause de l'insécurité accentuée par le conflit intercommunautaire.

Cette pratique rituelle qui est véritablement une occasion de formation et d'éducation des garçons appartenant à une même classe d'âge, est réservée aussi bien aux jeunes Dogons qu'aux voisins Peuls résidents ou en transhumance dans différentes localités du plateau de Bandiagara. Les jeunes circoncis subissent ensemble des épreuves d'endurance, d'habileté, d'adresse et de solidarité et vont constituer une brigade d'intervention aussi bien pour les travaux d'intérêt communautaire que pour assurer la protection du terroir en période d'insécurité.

Au niveau des grottes rupestres sont conservés les sistres, instruments traditionnels de musique utilisés lors du rite de circoncision. Ces objets enalebasse sont traités à l'aide d'une espèce d'herbacée locale qui les protège contre les termites et d'autres insectes nuisibles (système séculaire de conservation des objets en matériaux périssables).

Après la visite guidée des grottes rupestres, l'équipe de la mission a regagné Bandiagara à 18 heures 30.

### **3. DIAGNOSTIC ET PRINCIPAUX DEFIS A RELEVER**

De manière générale, l'état de conservation du patrimoine culturel sous tous les angles est désastreux. Les différentes attaques et l'insécurité grandissante sont à l'origine de cette situation d'alarme.

***Le patrimoine culturel immobilier*** est en décrépitude dans les localités attaquées et dégradés dans la plupart des villages compris dans le périmètre classé et dans sa zone

tampon. Les fiches techniques de l'expert architecte (en annexe) rendent compte dans les détails l'état des dommages causés aux éléments de l'architecture et de l'habitat dans les localités visitées.



Maison détruite à Tégourou

**Le patrimoine mobilier** est généralement contenu dans les ensembles architecturaux et ne pouvait pas être épargné. Les images enregistrées témoignent de l'impact négatif des attaques sur des biens mobiliers usuels ou des objets rituels fonctionnels conservés dans les greniers et à l'intérieur des maisons. Il y a un besoin urgent de récupérer certains objets abandonnés ou restés sous les décombres sur les lieux des attaques au bénéfice des propriétaires dont certains se sont déplacés à cause des menaces d'insécurité.

Quand bien même la mission n'ait pas pu visiter les musées de Nombori, Enndé, Soroli et Bandiagara et la Banque culturelle de Dimbal tous construits dans le site inscrit des Falaises de Bandiagara, nous avons été informés de l'état de dégradation de ces infrastructures qui sont actuellement tous fermés.



*Biens mobiliers abandonnés à Sobanne-Dah*

**Le patrimoine culturel immatériel** a été particulièrement affecté avec l'arrêt ou la rareté d'événements culturels organisés sur l'ensemble du site. Les cérémonies rituelles cycliques aussi bien pastorales (transhumance) qu'agraires (rites agraires, funéraires, libation d'autels dédiés aux mânes des ancêtres, et traditions sociales et religieuses ancestrales). Des pratiques culturelles associées à la régulation de la société ont été simplement mises en veille.

Le «Yaaral Degal» en tant qu'élément inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2008 n'est plus célébré depuis au moins cinq ans. D'habitude même si les grandes festivités sont organisées en zone inondée du Delta du Niger (Yaaral à Diafarabé et Degal à Dialloubé), cette pratique de transhumance a des liens indéfectibles et indissociables avec la zone exondée (plaine de Séno-Mango) où les troupeaux séjournent pendant la saison des pluies (juin-décembre). Leur départ vers la plaine herbacée de la zone exondée et leur retour dans les bourgou (pâturages) de la zone inondée sont marqués par des grandes célébrations festives connues sous le nom de «Yaaral et Degal<sup>4</sup>»

Les industries culturelles et créatives induites par l'artisanat d'art traditionnel (très riche et varié) sont en souffrance à cause de la diminution de la production et surtout de la

---

<sup>4</sup> Les deux termes font allusion aux mouvements de transhumance (départ et au retour) des troupeaux vers les zones de pâturages.

délicatesse de l'écoulement des biens et services culturels qui étaient vendus dans les marchés hebdomadaires locaux et aux nombreux visiteurs avant l'arrêt de l'industrie du tourisme.



*Peintures rupestres à Songo non rafraichies depuis 2015*

Sur le plan socioéconomique et éducatif, la fracture sociale est grandement ouverte à cause des rancœurs historiques entretenues par les différentes communautés (surtout entre les Peuls et les Dogons). Plusieurs villages sont abandonnés aussi bien sur le plateau que dans la plaine du Séno-Bankass.

Le pastoralisme, activité économique par excellence des Peuls éleveurs, connaît d'énormes difficultés : vol de bétail, interdiction d'accès aux pâturages par le blocage des accès aux couloirs déterminés de transhumance...

L'agriculture saisonnière pratiquée par les paysans dogons sédentaires ne peut plus être pratiquée à certains endroits à cause des menaces proférées par des groupes armés qui interdisent l'accès aux terres arables.

La production maraîchère sous-tendue par le fonctionnement des petits barrages sur le plateau dogon est en baisse à cause de l'insécurité résiduelle. Les femmes maraîchères et les



jeunes font difficilement le maraîchage en raison de l'aggravation de la situation d'insécurité généralisée et des tensions inter et intracommunautaires.

Quant aux défis à relever, ils sont nombreux et urgents. Les conflits intra et intercommunautaires ont engendré d'énormes problèmes liés à la survie même des communautés du site. Parmi ces défis, la priorité semble être celui de la sécurité et du retour progressif de la paix entre les différents groupes ethnolinguistiques qui cohabitent depuis très longtemps.

Le second défi à relever est la menace d'insécurité alimentaire. En effet les attaques suivies de destructions massives des biens matériels ont pris pour cibles les productions agricoles et le bétail domestique. L'objectif affiché est d'affamer les populations en créant la précarité sur le plan économique. Dans la plaine du Séno-Bankass et sur le plateau de Bandiagara, les greniers contenant les céréales et les produits maraîchers ont été brûlés, éventrés et parfois totalement rasés.

Le dernier défi non moins important est le recasement urgent des populations restées sur place et qui sont sans abris. Plusieurs maisons d'habitation ont été incendiées ou saccagées et leurs occupants restés sur place vivent dans des conditions précaires ; leurs biens personnels éparpillés. Les destructions intentionnelles des maisons d'habitation sont aussi à l'origine du déplacement en masse des populations rescapées ou menacées.

## **4. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS**

### **4.1. Assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du périmètre classé et sa zone tampon**

Vu l'état de choc psychologique et le sentiment d'insécurité perceptible sur les visages des habitants rescapés des différentes localités, il est facile de comprendre que ceux-ci ont besoin, tant soi peu, de la présence de forces de sécurité. La présence de miliciens d'autodéfense n'est pas une solution durable; au contraire, elle augmente la hantise quasi quotidienne des populations à vivre d'autres attaques comme ce fut le cas d'ailleurs à Tégourou en avril 2019.

A cause des menaces d'insécurité, les activités agricoles et pastorales des différentes communautés dogons et peules durant cette période de saison des pluies sont partiellement ou entièrement à l'arrêt (cas de Sobanne-Dah et d'Ogossagou peul). Les champs et les pâturages éloignés sont interdits d'accès. Pour la mise en œuvre de la recommandation, il faut :

- Apporter un soutien psychologique à certaines personnes rescapées ou ayant géré la situation des morts avant l'arrivée des autorités ;
- Sécuriser les populations restées sur place ou aux alentours pour leur permettre de mener les activités économiques et culturelles.

Vu l'étendue du site et la présence très peu visible des forces nationales et internationales de sécurité pour assurer la protection des populations civiles, il est vivement recommandé de **soumettre au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, un projet de Résolution visant à revoir la mission de la MINUSMA et qui prendrait en compte un « appui au gouvernement du Mali dans sa mission de protection du patrimoine culturel »**. En effet dans le cadre de l'exécution de son mandat d'appui aux autorités maliennes à protéger le patrimoine culturel du Mali contre toutes attaques, en collaboration avec l'UNESCO, le Conseil de Sécurité de l'ONU avait pris un certain nombre de Résolutions : la Résolution 2100 d'avril 2013 ; la Résolutions 2164 de juin 2014 et la Résolution 2227 de juin 2015.

La Résolution 2347 adoptée en mars 2017 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies est la toute première à se concentrer sur le patrimoine culturel.

#### **4.2. Mettre en œuvre un programme urgent de reconstruction et/ou de réhabilitation de l'habitat rural détruit pour recaser les populations rescapées restées sur place sur les différents sites des villages attaqués**

Sur l'ensemble des sites des villages attaqués, l'habitat et l'architecture vernaculaire en terre ont été sérieusement endommagés. Plusieurs villages ont été abandonnés et leurs habitants vivent dans des conditions précaires de logement. Les rescapés restés sur place partagent les rares maisons d'habitation non encore détruites. La reconstruction et/ou la réhabilitation de l'habitat détruit pourrait se faire assez rapidement avec la participation active des bâtisseurs locaux, à l'origine de ces constructions.

#### **4.3. Prendre des mesures urgentes pour assurer le retour progressif des déplacés internes dans leurs localités abandonnées dès que les conditions sécuritaires s'améliorent**

Le cas de Sobanne-Dah est édifiant à ce sujet. Les habitants ont tous abandonné le village pour retourner à leur site d'origine (Koundou) haut-perché en tant que site défensif des falaises. Plusieurs d'entre eux n'attendent que la sécurité revienne pour y retourner en vue de renouer avec les activités traditionnelles de production sylvo-agricoles. Les enfants scolarisés de ce village sont repliés à l'école de Koundou où les effectifs seront pléthoriques si des mesures urgentes de leur retour ne sont pas prises. Pour la mise en œuvre de cette recommandation il faut :

- Identifier les survivants déplacés, reconnus être dépositaires de savoirs spécifiques, notamment thérapeutiques, afin qu'ils reprennent leurs pratiques traditionnelles ;
- Résoudre urgemment la question de l'eau ;
- Apporter un soutien alimentaire aux populations déplacées ou démunies ;

#### **4.4. Développer un programme urgent d'information, de sensibilisation et d'éducation intra et intercommunautaire**

Depuis le début de la crise et l'exacerbation des tensions communautaires, plusieurs initiatives de conciliation et de dialogue intra et intercommunautaire ont vu le jour. Ces initiatives ont montré leurs limites. Malgré la multitude d'actions dans ce sens, très peu ont abouti à des résultats concrets. En effet les communautés ayant cohabité durant des siècles ont su développer en leur sein des mécanismes, valeurs et conventions locales (serments, totémisme, catharsis, etc.) de règlement de différends quand ils surviennent. Il nous semble plus réaliste et pragmatique d'instaurer le dialogue entre les communautés antagonistes de différents villages, sur la base des relations socioculturelles tissées au-delà des considérations d'ordre ethnique ou socioreligieux. Ceci à l'avantage de privilégier les valeurs culturelles locales du vivre-ensemble et des pratiques immatérielles qui s'imbriquent dans la diversité des expressions culturelles.

Pour mieux exécuter ces recommandations, il faut renforcer les capacités d'intervention de la Mission Culturelle de Bandiagara en moyens humains, matériels et financiers.

#### **4.5. Soutenir les acteurs locaux du développement pour impulser l'économie locale et contribuer à la survie des populations appauvries et en détresse.**

La précarité socioéconomique induite par la crise sécuritaire depuis 2011 a atteint gravement toutes les couches socioprofessionnelles dont les activités sont liées à l'industrie du tourisme. L'arrêt de l'industrie du tourisme a poussé certaines couches juvéniles à s'enrôler soit dans les groupes armés djihadistes ou plus récemment au sein des milices d'autodéfense. Il est donc important de développer des programmes d'appui d'urgence pour soutenir les acteurs du développement culturel et touristique restés sur place (artisan(e)s, ouvriers de métiers des arts, guides de tourisme, tenanciers de campements, etc.). Cet accompagnement pourrait se faire dans le cadre d'un programme de réhabilitation du patrimoine architectural dans les villages du périmètre classé.

Malgré la crise, les productions artisanales et artistiques ne se sont jamais estompées sur les sites touristiques (cas de Sangha et Enndé). Les femmes teinturières dont le métier ancestral est la fabrication des tissus indigo continuent de produire et vendre leurs marchandises sur les marchés hebdomadaires locaux, même si l'écoulement vers les grands centres urbains constitue un goulot d'étranglement. Cela est aussi vrai pour les femmes et les jeunes maraîchers sur le plateau de Bandiagara qui accèdent difficilement aux marchés hebdomadaires à cause des attaques sur les routes et pistes d'accès.

Dans le contexte de l'insécurité résiduelle et de conflit intercommunautaire, les organisations internationales, les partenaires techniques et financiers et le Ministère chargé de l'artisanat pourrait mener des actions synergiques pour permettre l'amélioration des produits artisanaux en les labélisant et en fournissant des intrants et des équipements pour la production, et pour assurer l'écoulement des produits destinés aux marchés national (grands centre urbains) et international.



## **5. PLAN D' ACTIONS URGENTES (2019 – 2020)**

**OBJECTIF 1 : RETABLIR LE PATRIMOINE BATI DETRUIT DANS LES VILLAGES AYANT FAIT L'OBJET D'ATTAQUE ; RECONSTITUER L'HABITAT TRADITIONNEL ET RESTAURER/REHABILITER L'ARCHITECTURE SUR CERTAINS DEFENSIFS**

Résultats Attendus	Activités	Coût estimatif (milliers de FCFA)	Partenaires	Calendrier <sup>5</sup>	
				2019	2020
<p><b>R.A.1.1</b> Les populations rescapées restées sur place sont abritées dans des conditions décentes</p> <p>Les conditions de conservation des produits céréaliers sont assurées</p> <p>Les conditions sont créées pour les déplacés de Sobanne-Dah et d'autres villages sur un site traditionnellement défensif et leur sécurité davantage assurée.</p>	1. Reconstruction d'une centaine de maisons d'habitation à Ogossagou peul, Sobanne-Dah, Tégourou, Diombolo, etc.	100.000	Populations, Ministère de la culture, UNESCO, ICOMOS, Ordre des Architectes du Mali		
	2. Reconstruction de deux cents greniers à céréales à Ogossagou, Sobanne-Dah, Tégourou, Diombolo, etc.	20.000	Communautés locales, MC, UNESCO, ICOMOS, Ordre des Architectes du Mali		
	3. Reconstruction des Toguna brûlés à Tégourou, Diombolo, Sobanne-Dah	2.000	Populations, CT, MC, UNESCO		
	4. Réhabilitation de maisons et greniers sur le site haut-perché de Koundou, Arou et Sangha (greniers Tellem et Toloy)	200.000	Communautés locales, MC, UNESCO, ICOMOS, Ordre des Architectes du Mali et autres partenaires		
<p><b>R.A.1.2</b></p> <p>Deux monuments sont conçus et édifiés sur les deux sites martyrs dédiés à la postérité</p>	1. Construction de deux monuments commémoratifs sur les sites martyrs d'Ogossagou peul et de Sobanne-Dah	40.000	MC, CT, UNESCO, ICOMOS, Ordre des Architectes du Mali et autres partenaires		
<p><b>R.A.1.3</b></p>	1. Réalisation d'un inventaire systématique de l'ensemble du	20.000	MC, UNESCO, Ordre des Architectes du		

Le patrimoine architectural et l'habitat détruits des différents sites sont documentés et connus	patrimoine bâti des localités ayant fait l'objet d'attaque et de destruction		Mali, ICOMOS		
	2. Confection de documents graphiques sur les éléments d'architecture endommagés au cours des conflits intercommunautaires	<b>10.000</b>			

**SOUS-TOTAL 1 :.....392.000.000 FCFA**

**OBJECTIF 2 : REALISER UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DES BIENS MOBILIERS AU NIVEAU DES SITES TOUCHES PAR LE CONFLIT DANS LA PERSPECTIVE DE LEUR RECUPERATION « IN SITU » AU PROFIT DES PROPRIETAIRES ET LEUR UTILISATION CONTEXTUELLE**

Résultats Attendus	Activités	Coût estimatif (milliers de FCFA)	Partenaires	Calendrier	
				2019	2020
<b>R.A.1.1</b> Le nombre et la qualité d'objets mobiliers jonchant sur le sol dans les villages attaqués sont connus et documentés	1. Réalisation d'un inventaire systématique des objets mobiliers dans les villages attaqués	10.000	Populations, MC, UNESCO		
	2. Récupération des objets abandonnés et non encore fonctionnels avec la collaboration des propriétaires	10.000	MC, UNESCO, CT, communautés		
	3. Constitution de collections d'objets d'art non usuels ou donnés pour les musées (Bandiagara, Soroli, Nombori, Enndé, Dimbal)	40.000	MC, UNESCO, ICOM, ICCROM, communautés		
	4. Produire une brochure sur les objets et autres artefacts détruits	20.000	MC, UNESCO		
<b>R.A.1.2</b> L'impact de la crise sécuritaire sur le patrimoine culturel mobilier est connu  Des objets d'art menacés de destruction ou de vol sont sauvés	1. Organisation d'une exposition thématique sur les objets d'art collectés post-conflit	30.000	MC, UNESCO, CT		
	2. Constitution d'une collection d'objets témoins de la crise pour les musées locaux.	10.000	Musées, Mairies, Communautés, MC, UNESCO, FAMAs		
	3. Sécurisation des objets abandonnés sur les sites	5000	FAMAs, MINUSMA, Populations de sites, Mairies		
	4. Réhabilitation et équipement des musées locaux sur le site	50.000	MC, CT, UNESCO, PTF		

<b>R.A.1.3</b> Le patrimoine culturel mobilier disparu est identifié. Des actions efficaces sont entreprises par la structure déconcentrée chargée de la gestion du site. La MCB est mieux équipée et efficace dans l'exécution de ses tâches et pour le monitoring du périmètre classé	1. Etablir une liste des objets et autres artefacts disparus à la suite des attaques armées	<b>2.000</b>	MC, UNESCO, ICOM, communautés		
	2. Renforcement des capacités professionnelles et équipement de la Mission Culturelle de Bandiagara.	<b>50.000</b>	MC, UNESCO et PTF		

**SOUS-TOTAL 2 : .....227.000.000 FCFA**

**OBJECTIF 3 : REALISER UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL EN VUE DE SA SAUVEGARDE URGENTE**

Résultats Attendus	Activités	Coût estimatif (milliers de FCFA)	Partenaires	Calendrier	
				2019	2020
<b>R.A.1.1</b> Des mesures concrètes sont prises pour revitaliser les activités pastorales et culturelles associées au Yaaral et au Degal  Les rites funéraires, agraires et pastoraux (fêtes des semailles et de l'entente ou des récoltes) liés aux masques ont repris.  La cérémonie rituelle triennale de	1. Inscription de l'espace culturel du Yaaral et du Degal sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO nécessitant une sauvegarde urgente.	-----	Etat partie du Mali, UNESCO, communautés		
	2. Réalisation d'un inventaire des pratiques immatérielles menacées par les tensions intercommunautaires (cérémonies rituelles, rites pastoraux, thérapie traditionnelle...)	<b>20.000</b>	Communautés locales, MC et UNESCO		
	3. Procéder à l'inventaire des pratiques, savoirs et mécanismes traditionnels de	<b>10.000</b>	MC, UNESCO et communautés		

<p>circumcision à Songo est organisée et retrouve son cycle normal ;</p> <p>Les groupes communautaires renouent avec les pratiques culturelles d'antan</p>	<p>résolution des conflits intra et intercommunautaires (événements festifs intercommunautaires partagés, fêtes et cérémonies de réjouissance populaire, festivals, etc.)</p>				
	<p>4. Identifier et documenter les rites, fêtes et autres manifestations et traditions des populations concernées</p>	<p><b>10.000</b></p>	<p>MC, UNESCO, communautés locales, CT</p>		
<p><b>R.A.1.2</b></p> <p>Des rencontres intercommunautaires de retrouvailles sont organisées pour le vivre-ensemble d'antan</p> <p>Les éléments du patrimoine culturel sont enregistrés, sauvegardés et mis à disposition des communautés détentrices</p>	<p>1. Entreprendre des activités de sensibilisation, d'information et d'éducation en vue de revitaliser les rites et traditions agro-pastorales des communautés sur le site</p>	<p><b>30.000</b></p>	<p>Communautés locales, MC, UNESCO, ONG, autres intervenants sur le site</p>		
	<p>2. Enregistrer les éléments du PCI dans les localités ayant fait l'objet d'attaque</p>	<p><b>20.000</b></p>	<p>MC, UNESCO, communautés détentrices</p>		
	<p>3. Inventorier les lieux de culte et les objets de croyances associées</p>	<p><b>10.000</b></p>	<p>MC, communautés, UNESCO</p>		
	<p>4. Constituer une base des données audiovisuelles relatives aux savoirs et savoir-faire locaux</p>	<p><b>20.000</b></p>	<p>MC, UNESCO</p>		
<p><b>R.A.1.3</b></p> <p>Les savoirs et savoir-faire dans divers domaines du patrimoine culturel immatériel sont revitalisés et sauvés.</p>	<p>1. Identifier les survivants déplacés par village attaqué, reconnus être dépositaires de savoirs spécifiques, notamment thérapeutiques, afin qu'ils reprennent leurs pratiques traditionnelles</p> <p>2. Appuyer et accompagner les thérapeutes traditionnels pour la relance de leurs activités</p>	<p><b>15.000</b></p>	<p>Ministères culture, Administration Territoriale, UNCHR, MINUSMA, CT, communautés de site</p>		

**SOUS-TOTAL 3.....135.000.000 FCFA**

**OBJECTIF 4 : MINIMISER LES MENACES D'INSECURITE ALIMENTAIRE ET FAIRE L'ETAT DES LIEUX DE L'IMPACT DES CONFLITS SUR LE SYSTEME**

**SOCIO-EDUCATIF**

Résultats Attendus	Activités	Coût estimatif (milliers de FCFA)	Partenaires	Calendrier	
				2019	2020
<p><b>R.A.1.1</b></p> <p>Les besoins des femmes en matière de relèvement sur le plan socioéconomique sont identifiés</p> <p>Les activités traditionnelles de maraîchage et de cultures de contre saison ont repris.</p> <p>Les petits barrages en difficulté (envasement, état défectueux des vannes...) sont réhabilités et fonctionnels</p>	<p><b>1.</b> Organiser des rencontres périodiques entre les femmes des différentes communautés du site</p>	<p><b>5.000</b></p>	<p>ONG, MPFFE, UNESCO, PTF</p>		
	<p><b>2.</b> Identifier et appuyer les activités génératrices de revenus des femmes touchées par les tensions et conflits intercommunautaires</p>	<p><b>15.000</b></p>	<p>Ministères chargé de l'agriculture, des femmes, Ministère chargé de la réconciliation, CT, ONG, PTF.</p>		
	<p><b>3.</b> Rendre fonctionnels les écoles et centres de formation informelle sur le site classé et sa zone tampon</p>	<p><b>40.000</b></p>	<p>Ministères chargés de l'Agriculture, la Promotion des femmes, la Solidarité, PTF</p>		
	<p><b>4.</b> Développer des programmes d'Alphabétisation fonctionnelle dans les sites (réhabilitation des centres alpha, enseignement des modules sur la culture de la paix)</p>	<p><b>40.000</b></p>	<p>Ministère de l'Education Nationale, PTF / ONG</p>		
	<p><b>5.</b> Faire un état des lieux des petits barrages dans les villages du plateau attaqués (Tégourou et Diombolo)</p> <p><b>6.</b> Désenvaser les petits barrages des deux villages pour permettre le</p>	<p><b>25.000</b></p>	<p>Ministères chargé de l'agriculture ; Ministère Aménagement du Territoire, Collectivités décentralisées, PTF.</p>		

	stockage de l'eau durant une longue période de la saison sèche.				
<b>R.A.1.2</b> Les activités maraîchères ont repris autour des barrages et l'irrigation des périmètres agricoles est relancée	1. Mobiliser les ONG et les PTF pour renforcer les actions de développement nécessaires à la promotion de l'économie locale	<b>5.000</b>	Ministère de l'Agriculture, Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; ONG ; PTF.		
	2. Impliquer davantage les organisations humanitaires pour la prise en compte des traditions culinaires et habitudes alimentaires dans le choix des dons en vivre	<b>2.000</b>	Ministères culture, Tourisme, Environnement et Agriculture.		
	3. Organiser des sessions d'appui psychologique aux communautés victimes des attaques	<b>45.000</b>	Ministères de la santé, Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la réconciliation et les ONG.		
<b>R.A.1.3</b> L'économie locale dans les différentes localités du site est relancée et promue.	1. Appuyer les jeunes par l'apport d'intrants agricoles (engrais, semences, motopompes) ;	<b>40.000</b>	Secrétariat d'Etat au développement agricole, PTF		
	2. Sécuriser les sites touristiques pour promouvoir les activités des guides locaux 3. Envisager des mesures pratiques de reconversion des guides restés sur place.	<b>50.000</b>	Ministère Administration Territoriale, Ministère de la Défense, Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme.		
	4. Développer des projets d'embouche, d'apiculture et d'aviculture ; les maintenir sur les sites	<b>60.000</b>	Ministère de l'Elevage, ONG, PTF.		

**SOUS-TOTAL 4 : .....327.000.000 FCFA**



**OBJECTIF 5 : PROMOUVOIR LE DIALOGUE INTERCULTUREL POUR LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE ET POUR LE VIVRE-ENSEMBLE**

Résultats Attendus	Activités	Coût estimatif (milliers de FCFA)	Partenaires	Calendrier	
				2019	2020
<b>R.A.1.1</b> Les groupes ethnolinguistiques se retrouvent et règlent leurs différends sur la base des mécanismes traditionnels de réconciliation et de pardon mutuel	<b>1.</b> Identifier et établir une convention avec les radios communautaires locales pour la diffusion de messages de paix dans les différentes langues locales.	55.000	MC, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés.		
	<b>2.</b> Développer un programme d'épanouissement culturel intercommunautaire.	60.000	MC, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés.		
	<b>3.</b> Soutien accru aux initiatives traditionnelles locales de règlement des conflits intercommunautaires	35.000	MC, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés.		
<b>R.A.1.2</b> Les activités socio-éducatives sont relancées à travers les rencontres entre différentes communautés	<b>1.</b> Organiser une rencontre des jeunes des différents sites à SOUFROULAYE sur les questions de Paix et cohésion sociale	30.000	MC, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés		
	<b>2.</b> Organiser une semaine culturelle et sportive sur la Paix dans la région de Mopti.	10.000	MC Ministère de la Jeunesse et des Sports, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés.		
	<b>3.</b> Organiser un concours intercommunautaire sur la tolérance et le vivre-ensemble.	15.000	MC, UNESCO, ONG, leaders locaux des communautés, radios communautaires.		
<b>R.A.1.3</b> La cohésion sociale et le dialogue	<b>1.</b> Appuyer l'organisation de manifestations culturelles pour favoriser les rencontres et le dialogue	45.000	MC, UNESCO, Ministère de la Réconciliation MINUSMA, ONG		

intra et intercommunautaire sont amorcés. Des rencontres festives permettent d'établir la paix sociale et l'entente.	inter et intracommunautaires et la réconciliation.				
	2. Organiser une caravane mobile sécurisée d'artistes dans les différentes localités touchées par les conflits intercommunautaires.	<b>25.000</b>	MC, UNESCO, MINUSMA.		

**SOUS-TOTAL 5 : .....275.000.000 FCFA**

**TOTAL GENERAL.....1.631.000.000 FCFA**

## 7. CONCLUSION

La mission effectuée sur le site des Falaises de Bandiagara a atteint des résultats intéressants conformément aux objectifs de départ assignés. Le constat global sur l'état de conservation du patrimoine culturel est alarmant.

Les membres de l'équipe de la mission sont unanimes à reconnaître que les tensions communautaires nées de l'insécurité entretenue par les groupes armés terroristes qui écumant le centre du pays, ont causé des dégâts importants sur les communautés et leur patrimoine culturel.

Sur un site vivant habité par plusieurs milliers d'habitants partageant une diversité culturelle exceptionnelle, la conservation du patrimoine culturel et naturel dépend essentiellement des conditions de subsistance des communautés détentrices et gardiennes des valeurs de ce patrimoine légué de génération à génération.

A partir d'une évaluation sommaire et le diagnostic rapide faits de l'état de conservation du patrimoine culturel, il faut, sans rien exagérer, tirer la sonnette d'alarme pour la mise en œuvre urgente et efficace d'actions de soutien au site et à ses habitants. Pour renforcer la résilience et la résistance des communautés de site, une intervention d'urgence par la mobilisation de la communauté internationale est vivement recommandée. Sur ce site exceptionnel des Falaises de Bandiagara, l'interaction entre l'homme et son environnement naturel a permis aux différents peuples qui se sont succédé, de développer des mécanismes de survie dans des conditions très austères marquées par les vicissitudes de l'histoire, comme en témoigne l'histoire du peuplement de la région.

Les attentes des populations meurtries dans les localités visitées et de manière générale dans l'ensemble des localités du site sont nombreuses et requièrent des interventions d'urgence. Parmi ces attentes, la sécurité sur tous les plans demeure la priorité. Les habitants ont besoin de sentir une solidarité agissante qui englobe des mesures urgentes d'appui à la résilience et la survivance «*in situ*». Il est vrai que l'étendue du site et les difficultés d'accès à plusieurs zones naturelles constituent un handicap mais doivent pas être

un alibi pour renforcer l'état d'esprit d'abandon ressenti par les populations victimes ou vivant la hantise de la spirale des attaques et représailles.

Le site des Falaises de Bandiagara est en passe de devenir une zone de non-droit à cause de l'aggravation de la situation d'insécurité en cours de résolution avec l'occupation progressive du terrain par les forces de défense et de sécurité maliennes et la présence des structures étatiques sur l'étendue du périmètre classé.

Les conflits intercommunautaires nés des attaques terroristes sous la bannière du chef de la Katiba du Macina, à l'origine d'un « Front de Libération du Macina » sont à l'origine de la grave crise sécuritaire qui divise actuellement différents groupes ethnolinguistiques et culturels. Eleveurs peuls transhumants et Dogons agriculteurs sédentaires ont su, depuis fort longtemps, contenir les différents conflits fonciers suivant des mécanismes intrinsèques et endogènes.

L'instrumentalisation ethnique des antagonismes par les groupes armés terroristes et le délitement de l'Etat depuis la crise en Libye sont à l'origine de la résurgence de conflits restés latents jusqu'à une période récente.

Comme l'a si bien dit l'éminent anthropologue français, **André Bourgeot**, dans un article publié très récemment :

*« L'effondrement total des structures étatiques libère et exacerbe les contradictions jusqu'alors plus ou moins régulées par les pouvoirs locaux. L'un des antagonismes latents, devenus patents est celui entre deux systèmes de production en compétition pour les conditions d'accès aux ressources naturelles.*

*L'un, le système de production pastoral, s'élabore autour du troupeau à la recherche de pâturages dont les espèces végétales recèlent les qualités alibiles requises. Ce système est animé par des pasteurs nomades peuls musulmans qui évoluent sur des terrains de parcours aux contours mouvants. L'autre, le système de production agricole, est mis en œuvre par une société de sédentaires composée de Dogons chez lesquels l'animisme existe. Dans des conditions climatiques et politiques paisibles, la compétition sur la ressource (végétal, minéral) est socialement régulée par des pouvoirs locaux reconnus. Mais, depuis quelques décennies, ces deux systèmes de production aux finalités différentes sont confrontés à une*

*raréfaction des ressources naturelles (changements climatiques, sécheresse) combinée à un essor démographique.*

*La raréfaction des ressources a entraîné une extension sensible des parcours pastoraux, libérant des espaces inoccupés qui se sont transformés en terres cultivables. La compétition pour les terres est alors devenue génératrice de tensions sociales, d'autant plus qu'il existe un foncier agricole reconnu qui s'impose face à l'absence d'un foncier pastoral. Cet aspect discriminatoire ne pouvait être vécu dans l'immédiateté des faits comme relevant de discriminations « ethniques », car l'absence de foncier pastoral concerne toutes les sociétés pastorales saharo-sahéliennes ».*

A l'analyse des données socio-anthropologiques, culturelles et historiques, l'on comprend aisément l'extension du conflit armé et ses multiples impacts sur le patrimoine culturel sous tous les angles dans une région du centre considérée comme une terre de rencontre des communautés du nord et du sud. Le brassage culturel et ethnique séculaire est à l'origine d'immenses richesses patrimoniales perceptibles à travers des vestiges matériels (architecture, sites et monuments historiques) uniques et des chefs d'œuvres artistiques exceptionnels (récitals, chants, contes et récits, aires populaires...) légués par plusieurs générations d'établissements humains. Les expressions immatérielles secrétées par les rencontres intercommunautaires linguistiques sont à l'origine de la diversité des expressions culturelles foisonnantes dans la région.

Nous pouvons conclure en disant que ce premier diagnostic rapide de l'état de conservation du patrimoine culturel sur le site des Falaises de Bandiagara a permis de comprendre les contours de l'impact négatif relevé sur plusieurs plans.

D'autres missions sont nécessaires pour visiter d'autres localités ayant fait l'objet d'attaques et de destruction au cours du conflit qui persiste. Il s'agira aussi de réaliser des études sectorielles approfondies dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions urgentes.

Le site des Falaises de Bandiagara, en tant que Bien Mixte et site vivant assez vaste (4000 KM<sup>2</sup>) est à la croisée des chemins. Ses habitants sont meurtris et les éléments du patrimoine sont assez affectés et menacés de manière générale. Des actions et mesures correctives

urgentes doivent être mises en œuvre pour minimiser les menaces susceptibles de conduire à terme l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial en péril.

## ANNEXES



## **ANNEXE 1**

### **MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE LA MISSION EFFECTUÉE DU 22 AU 28 JUILLET 2019**

#### **1. MINISTÈRE DE LA CULTURE/DNPC**

- Monsieur Yamoussa FANE Conseiller Technique chargé du patrimoine culturel
- Colonel Batio TRAORE Haut Fonctionnaire de Défense au Ministère de la Culture
- Moulaye COULIBALY Directeur National du Patrimoine Culturel
- Pierre GUINDO Chef de la Mission Culturelle de Bandiagara

#### **2. UNESCO**

- Monsieur Ali DAOU, Chargé de programme culture Bureau UNESCO de Bamako
- Monsieur Pierre SAYE, Chargé de programme éducation, Bureau UNESCO de Bamako
- Monsieur Lassana CISSE, expert principal, chargé du volet patrimoine immatériel et de la coordination technique de la mission
- Docteur Maïga Kady BABY, psychosociologue, chargé du volet socio-éducatif
- Docteur Salia MALE, anthropologue, chargé du volet patrimoine culturel mobilier et des musées
- Monsieur Mamadou KONE, architecte, chargé du volet patrimoine culturel bâti et de l'habitat



**ANNEXE 2****LISTE DES PERSONNES RENCONTREES (22-28 juillet 2019)**

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION/TITRE	CONTACT	SITE
1	DIAWARA Kantara	Directeur de Cabinet du Gouverneur de Mopti		Mopti/Sévaré
2	Colonel KANTE Moussa Yoro	Commandant de zone militaire	76 41 84 09/ 63 27 45 44	
3	Lieutenant-Colonel TRAORE Oumar	Adjoint au Commandant de zone militaire		
4	KAMPO Aly	Président de l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR)	79 27 81 79	
5	TRAORE Fatoumata	Membre ERAR		
6	BOIRE Habibatou	Membre ERAR		
7	DARA Aniessa	Membre ERAR	74753776/66762939	
8	DICKO Abdoulaye Aboubacrine	Membre ERAR		
9	TRAORE Abdoulaye	2 <sup>ème</sup> Adjoint au Préfet		Bandiagara
10	Housseini SAYE	Maire	74 04 48 05	
11	GUINDO Pierre	Chef de la Mission Culturelle	66887186	

12	KANE Boubacar	Préfet du Cercle		Bankass
13	GUINDO Allaye	Maire Commune rurale	66599548	Bankass
14	GORO Ayouba	Maire Commune rurale	60799689	Koulongo
15	BARRY Aly Belco	Chef de village Ogossago peulh	90 84 03 33	Ogossagou peul
16	BARRY Tedy	Présidente de l'Association des femmes		
17	Diakite Aïssata			
18	DIAKITE Mariam			
19	DIAKITE Hadja			
20	DIALLO Oumou			Ogossagou peul
21	BARRY Oumou Souleymane			
22	BARRY Djouldé			
23	BARRY Aminata			
24	KANE Boubacar	Préfet du Cercle	75 11 38 17	Bankass
25	DOLO Aly	Maire Commune rurale	76 30 24 86	Sangha
26	DOLO Amahinguèrè	1 <sup>er</sup> Adjoint Commune rurale		Sangha
27	DARA Amagouno	Chef de village		Sobanne-Dah
28	DARA Marc	Pasteur		

29	DARA Kénéko	Promoteur campement du site touristique de Koundou	76352695/66867247	Koundou
30	DJIGUIBA Doungoly	Chef de village		Tégourou
31	DJIGUIBA Bongo	Adjoint au chef de village		
32	BANOOU Kounoundjou	Interprète		Tégourou
33	KENE Ogo Tembely	Epouse du chef du village		
34	BANOOU Korno	Présidente association des femmes	62 02 86 86	
36	KENE Tata	Membre de l'association	66 47 10 63	
37	KAREMBE Tandou	Membre de l'association		
38	KAREMBE Aïssa	Membre de l'association		
39	DJIGUIBA Ary	Enseignant	65 77 46 11	
40	DJIGUIBA Ogomo	Responsable du groupement des jeunes	65 17 64 34	
41	DJIGUIBA Salif	Membre de l'Association	63 96 53 27	
42	BANOOU Barena	Membre de l'Association	62 20 02 40	
43	TEMBELY Hamadoun	Membre de l'Association	62 32 04 22	
44	DJIGUIBA Bréhima	Membre de l'Association	67 36 33 41	
45	KAREMBE Bourama	Membre de l'Association	65 38 98 72	
46	DJIGUIBA Bocar	Membre de l'Association	63 52 22 92	

47	DJIGUIBA Yacouba	Membre de l'Association	67 50 55 48	
48	DJIGUIBA Souleymane	Membre de l'Association	65 01 06 16	
49	DJIGUIBA Adama	Membre de l'Association	65 32 39 41	
50	DJIGUIBA Seydou	Membre de l'Association		
51	KAREMBE Mody	Imam		Diombolo
52	DJIGUIBA Douro	Habitant		
53	DJIGUIBA Dongo	Habitant		
54	DJIGUIBA Domo	Habitant		
55	ARAMA Amadou	Habitant		
56	DJIGUIBA Bongo	Habitant		
57	DJIGUIBA Adjigui	Habitant		
58	DJIGUIBA Souley	Habitant		
59	KAREMBE Ebelou	Habitant		
60	DJIGUIBA Ambéré	Habitant		
61	KAREMBE Antandou	Habitant		
62	DJIGUIBA Samuel	Habitant		
63	DJIGUIBA Adama	Membre association des jeunes		



64	DJIGUIBA Digon	Membre association des jeunes		
65	DJIGUIBA Iguêrê	Membre association des jeunes		
66	DJIGUIBA Akondja	Membre association des jeunes		
67	DJIGUIBA Indogo	Membre association des jeunes		
68	DJIGUIBA Yayebin	Présidente Association des femmes (AGEMO)	96 43 39 09	
69	YANOGUE Ahmadou	Responsable comité de gestion du campement		Songo
70	GUINDO Ahmadou	Guide de tourisme		Songo

## ANNEXE 3



### MISSION CONJOINTE DE L'UNESCO ET DU MALI POUR L'ÉVALUATION DU PATRIMOINE CULTUREL DU SITE DES FALAISES DE BANDIAGARA

*22-28 juillet 2019*

---

#### PROGRAMME DE LA MISSION

Horaires	Activités	Lieu
<b>Lundi, 22 juillet 2019</b>		
15H00	Départ pour Mopti/via Ségou/Coucher	Bamako - Ségou
<b>Mardi, 23 juillet 2019</b>		
6H00	Voyage Ségou – Mopti	Mopti
10H30-11H00	Visite de courtoisie au Gouvernorat	Gouvernorat Mopti
12H20-13H00	Visite à la MINUSMA	Mopti
14H00-15H30	Session d'échange avec l'Equipe Régionale d' Appui à la Réconciliation (ERAR)	Mopti
<b>Mercredi 24 juillet 2019</b>		
7H30-8H15	Visite de courtoisie au Commandant de zone militaire N°6 Départ avec escorte FAMA sur Bandiagara	Mopti
10H30-18h00	Visite de courtoisie aux autorités locales : Préfet, Maire	Bandiagara

	Mission de terrain Mission de terrain à Ogossagou peul (Bankass) : rencontres avec les communautés et évaluation des impacts de la crise sur le patrimoine culturel.	Bankass
<b>Jeudi 25 juillet 2019</b>		
7H30-18h00	Visite de courtoisie au Maire de la Commune de Sangha  Mission de terrain dans la Commune rurale de Sangha: déplacement dans les villages de Sobanne-Dah et Koundou	Commune rurale de Sangha
<b>Vendredi, 26 juillet 2019</b>		
7H30-18h30	Déplacement dans les localités de Tégourou (12 Kms de Bandiagara), de Diombolo (5 Kms de Bandiagara) et de Songo (grottes rupestres) : rencontres avec les communautés et évaluation des impacts de la crise sur le patrimoine culturel  - Débriefing de la mission de terrain à la préfecture aux autorités administratives et aux élus locaux de Bandiagara  - Réunion technique d'évaluation des activités de la mission en présence du Maire de Bandiagara	Commune rurale de Doucombo  Commune urbaine de Bandiagara  Bureau du Préfet du Cercle de Bandiagara  Siège de la Mission Culturelle
<b>Samedi 27 - Dimanche 28 juillet 2019</b>		
06H30	Voyage retour sur Bamako	Bandiagara - Bamako
<b>Mardi 30 juillet 2019</b>		
14H00	Débriefing au Ministère de la Culture à Bamako	Bamako.

#### ANNEXE 4

**TABLEAU INDICATIF DE TYPES D'OBJETS MOBILIERS DETRUIITS OU ABANDONNES DANS LES COURS, LES MAISONS, SOUS LES DECOMBRES DANS LES LOCALITES VISITEES**

<b>N° Ordre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Matériaux</b>	<b>Fonctions</b>
2	Escabeaux	Bois	Siège
3	Pieds/support de lit	Terre cuite	Habitat
4	Piquets d'attache des chevaux		Habitat
5	Tara/lit		Habitat
6	Bouilloires cabossées	Métal	Habitat
7	Gouttières	Terre cuite	Habitat
8	Ustensiles divers		Cuisine
9	Mortiers	Bois	Préparation des aliments
10	Pilons	Bois	Préparation des aliments
11	Grandes poteries		Conservation de liquide
12	Grand vase en poterie avec trous		Conservation de liquide

13	Vase moyenne avec ou sans couvercle	Plastique	Conservation de liquide
14	Bidons de 20 ou 04 litres		
15	Ancien bidon d'huile de 5 litres		
16	Porte-manteau en bois	Bois	Conservation des habits
17	Tasses émaillées	Métal	Conservation des aliments
18	Abreuvoirs	Terre cuite	pour volaille
19	Cages	Terre cuite	Pour volaille
20	Motos calcinées	Métal	transport
20	Antennes paraboliques brûlées	Métal	Information
21	Batteries		
22	Malles	Métal	Conservation des habits

## ANNEXE 5

### REMERCIEMENTS

Les membres de l'équipe de la mission adressent leurs sincères remerciements aux personnes et responsables des institutions ci-après, pour leur soutien efficace et leur participation active à la réussite de la mission :

- MINISTERE DE LA CULTURE : Madame N'Diaye Ramatoulaye DIALLO, Ministre de la Culture et ses proches collaborateurs, pour leur grande disponibilité et leur implication active dans l'organisation de la mission et les dispositions pratiques prises auprès des Ministère chargés de la Défense et de la Sécurité pour la sécurisation de l'équipe durant tout le séjour sur le site.
- UNESCO : Monsieur Hervé HUOT-MARCHAND, Chef du Bureau, Représentant de l'UNESCO au Mali et tout son staff à Bamako, pour les énormes efforts fournis en vue de relever un défi, celui d'effectuer la mission dans un contexte d'insécurité particulièrement complexe et difficile et malgré les difficultés d'organiser la logistique liées à la mobilisation des moyens logistiques de la MINUSMA.
- MOPTI : le Général Abdoulaye CISSE Gouverneur de Région et Monsieur Kantara DIAWARA Directeur de Cabinet pour l'accueil, les conseils et les dispositions prises pour le bon déroulement de la mission sur le terrain.
- SEVARE : le Colonel Moussa Yoro KANTE Commandant de la zone militaire N° 6 pour avoir pris les dispositions pratiques efficaces d'organisation de l'escorte de la mission sur le terrain.
- BANDIAGARA : le Préfet du Cercle et son Deuxième Adjoint, M. Abdoulaye TRAORE, qui a bien accueilli l'équipe de la mission et fourni les informations précieuses sur l'évolution de la situation au plan sécuritaire et l'organisation de la mission dans la



Circonscription administrative de Bandiagara. Remerciements sincères au Chef de l'escadron de la Gendarmerie de Bandiagara qui a organisé l'équipe d'escorte de relais en vue des déplacements dans les différentes localités visitées des Cercles de Bandiagara et Bankass. Nos sincères remerciements vont à l'endroit de Monsieur Housséini SAYE Maire de la Commune urbaine de Bandiagara pour sa grande disponibilité et son appui à l'organisation de la mission sur le terrain et sa participation active à la réunion technique tenue au siège de la Mission Culturelle.

- **BANKASS** : Monsieur le Préfet du Cercle, Boubacar KANE, pour l'accueil et les conseils pratiques utiles au déplacement sur le site d'Ogossagou. Monsieur Allaye GUINDO, Maire de la Commune rurale de Bankass pour son appui logistique à la mission.
- **OGOSSAGOU PEUL** : le petit-frère du chef de village Monsieur Ibrahim Belco BARRY, ses conseillers et l'ensemble des hommes et femmes du village qui, malgré leur état de choc, n'ont ménagé aucun effort pour accueillir la mission et qui sont restés mobilisés durant les trois heures de durée de la mission. Nous les remercions également sur les informations détaillées fournies sur les événements tragiques survenus le 23 mars 2019.
- **SANGHA** : Monsieur Ali Inogo DOLO, Maire de la Commune rural de Sangha pour son engagement personnel et son accueil hospitalier, malgré son état de santé, à faire de la mission une réussite sur un terrain particulièrement difficile et complexe. A son premier Adjoint, Monsieur Amahinguéré DOLO pour avoir bien voulu effectuer le déplacement sur le site martyr de Sobanne-Dah.
- **KOUNDOU ET SOBANNE-DAH** : Le chef de village, Monsieur Amagonou DARA et l'ensemble des populations déplacées de Sobanne-Dah pour l'accueil, l'accompagnement sur le site désert et la qualité des informations fournies sur les événements tragiques survenus le 9 juin 2019. Les mêmes remerciements s'adressent à Monsieur Kénéko DARA, opérateur touristique (tenancier d'un campement) et aux responsables de Koundou pour l'appui et l'accompagnement de

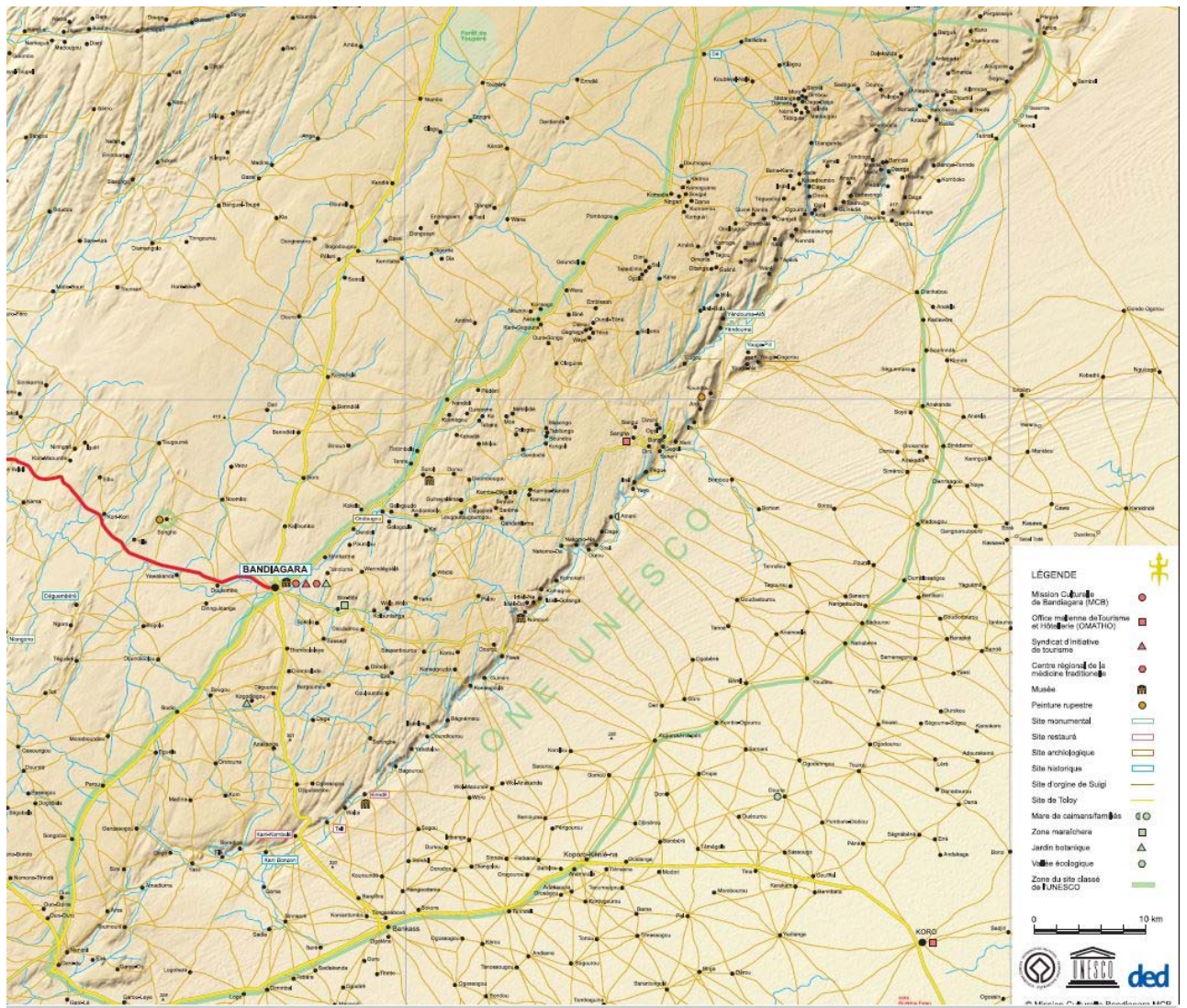
**l'équipe durant le séjour de la mission. A toute la population des différents quartiers du village haut-perché de Koundou.**

- **TEGOUROU ET DIOMBOLO : les différents chefs de village et leurs populations (femmes, jeunes et vieux) pour l'accueil réservé et la forte mobilisation autour de la mission qu'ils ont guidée sur les différents sites ayant fait l'objet d'attaque à l'intérieur des villages.**
  
- **SONGO : les responsables et guides du campement communautaire du village pour avoir conduit l'équipe de la mission au niveau des grottes des peintures rupestres et les explications édifiantes sur le rite triennal de circoncision organisé depuis des siècles dans ce village du plateau.**

**Nous ne pouvons terminer ce chapitre sans attribuer une mention spéciale aux quatorze éléments de la gendarmerie nationale de l'escadron de Bandiagara qui ont efficacement assuré l'escorte de l'équipe de la mission au cours des déplacements jugés « périlleux » dans les différentes localités.**

## ANNEXE 6

### CARTOGRAPHIE



Carte du périmètre inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1989

**ANNEXE 7 : tableau indicatif des éléments du patrimoine bâti détruits dans les villages**

<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES BIENS IMMOBILIERS DETRUIITS LORS DES DIFFERENTES ATTAQUES</b>							
<b>N° D'ORDRE</b>	<b>NOMS DE VILLAGES</b>	<b>MAISONS D'HABITATION</b>		<b>GRENIERS</b>	<b>HANGARS</b>		<b>ENCLOS</b>
		<b>Classiques</b>	<b>Cases rondes</b>		<b>Toguna</b>	<b>Autres</b>	
<b>Village1</b>	<b>OGOSSADOU PEUL</b>	42	36	13	0	16	4
<b>Village 2</b>	<b>SOBANNE DAH</b>	21	0	30	1	13	8
<b>Village 3</b>	<b>TEGOUROU</b>	25	0	45	0	16	2
<b>Village 4</b>	<b>DIOMBOLO</b>	10	0	38	2	8	1
<b>TOTAUX</b>		<b>98</b>	<b>36</b>	<b>126</b>	<b>3</b>	<b>53</b>	<b>15</b>

## ANNEXE 8 : RAPPORTS INDIVIDUELS DES EXPERTS

### RAPPORT DR. MAIGA KADIATOU BABY



**RAPPORT DE LA MISSION D'ÉVALUATION DES BESOINS RELATIFS AU PATRIMOINE  
CULTUREL BATI, MOBILIER ET IMMATERIEL AINSI QU'AUX OBJETS ET PRATIQUES ASSOCIÉS  
AU SITE DES FALAISES DE BANDIAGARA**

*22-28 Juillet 2019.*

*Présenté par Dr Kadiatou BABY MAIGA*

## I. Contexte :

Dans le cadre de la gestion de la crise sécuritaire qui s'est exacerbée ces derniers mois avec la multiplication des tensions intercommunautaires dans la Région de Mopti en général et au Pays-dogon en particulier, l'UNESCO en partenariat avec le Ministère de la Culture a décidé de mener une mission d'évaluation des besoins relatifs au patrimoine culturel bâti et immatériel ainsi qu'aux objets et pratiques associés aux Falaises de Bandiagara.

Cette mission entre dans la perspective de réhabiliter et conserver le patrimoine culturel et naturel affecté sur le site des Falaises de Bandiagara et de proposer des pistes d'actions pour recoudre le tissu social, renforcer le dialogue, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble entre toutes les communautés vivant sur le site du Pays-dogon. L'organisation de cette mission a pour objectif également de proposer des pistes d'actions urgentes à court et moyen termes, assorties d'un chronogramme d'exécution ainsi que d'une estimation financière et d'une stratégie de mobilisation de financements.

Le présent rapport s'inscrit dans la prise en compte des aspects socio-économiques et culturels de la mission, en faisant l'état des lieux de l'impact social de la crise sur les communautés affectées, notamment les jeunes et les femmes (déplacements des populations, situation scolaire, activités culturelles, sociales, économiques, autres). Il s'agit d'évaluer également et sur l'impact des conflits sur les mesures mises en place antérieurement à la crise par le Gouvernement pour appuyer les communautés concernées dans leurs efforts de construction et de promotion du dialogue, de la paix et du vivre-ensemble, tout en identifiant des acteurs de la société civile, d'ONG, d'organisation féminine, des autorités scolaires, autres dans les localités concernées .

### **Rôles et responsabilités des différents acteurs et impacts de la crise.**

En effet avant la crise, les populations de la région de Mopti qui connaît un vrai brassage de plusieurs ethnies et cultures (Peul, Dogon, Bozo, Bamanan, Bobo, etc...) vivaient en pleine

harmonie, liées par des pactes historiques, notamment les populations dogon et peul sur le site des Falaises de Bandiagara.

Dans ces communautés, comme ailleurs, plusieurs acteurs avaient des rôles et responsabilités déterminés par la société contribuant ainsi à l'équilibre et au vivre-ensemble.

- *Les leaders communautaires :*

Étaient des guides reconnus et respectés dont les avis étaient recherchés et suivis dans la gestion de la cité. Ils sont le socle de la cohésion sociale connaissant les liens entre les différentes familles et ethnies. Avec l'avènement de la crise et les conflits interethniques et intra-communautaires, ces acteurs ont perdu beaucoup de leurs pouvoirs et sont devenus les cibles privilégiées des assaillants. Ils assistent impuissants aux événements tragiques survenus dans leurs communautés et à la profanation des lieux de culte et la perte des valeurs traditionnelles.

- *Les administrateurs civils/élus communaux :*

Ils sont les représentants directs de l'État auprès des communautés. Ils étaient respectés et craints. Ils sont de nos jours les premières victimes des agressions des groupes rebelles / intégristes qui s'en prennent à tout symbole de l'État. Cet état de fait les a amenés à souvent abandonner leurs positions/postes et laisser les populations sans recours administratif et sans représentation de l'État, laissant la latitude à d'autres de s'exercer à jouer le rôle régalien de l'État.

- *Les ONG /PTF :*

Sont les acteurs de terrain qui ont toujours appuyé les différentes politiques de l'État. Dans les collectivités décentralisées, ces acteurs ont toujours agi sous la coupe des communes et des services déconcentrés de l'État qui sont leur point d'entrée vers les communautés. La crise a rétréci leurs champs d'actions en limitant les interventions terrain, suite à l'insécurité. Cependant, avec la présence faible de l'État dans les parties affectées par la crise, ils sont aujourd'hui les plus proches des communautés, malgré les défis énormes auxquels ils sont confrontés (enlèvement de personnel, non accessibilité à certaines zones pour apporter l'appui direct etc...). Les ONGs s'organisent avec les

populations dans certaines zones pour apporter de l'aide alimentaire dans les villages. Aussi, la crise a joué sur le rôle d'appui technique des communautés par les ONG qui ne peuvent plus intervenir dans le cadre de l'accompagnement direct des populations en termes de formation et d'activités de développement local.

*-Les femmes et les jeunes :*

Sont les composantes les plus vulnérables, mais également les plus actives des communautés. Les femmes, en plus de leurs rôles de mère et d'épouse, sont des actrices qui participent à la production locale. En effet, elles cultivent l'échalote, le haricot, élèvent les petits ruminants et font du commerce. Elles ont une économie qui soutient la famille par la prise en charge des coûts relatifs à l'entretien des enfants (santé, scolarité) et la cohésion sociale à travers la participation aux manifestations culturelles (mariage, baptême, tontine, rites traditionnels...). La crise a pratiquement détruit ce système par l'insécurité qui a entraîné l'arrêt de plusieurs activités socio-économiques et culturelles.

Quant aux jeunes, ils constituent la force de la communauté. Ils aident les hommes et les femmes dans leurs activités et initient eux-mêmes des activités de production. Selon les sites, ils font la culture du petit mil, de l'échalote, élèvent les animaux et pratiquent le guide en saison touristique. Ce sont aussi eux également qui se déplacent dans les zones urbaines, en période de soudure pour apporter des ressources aux communautés villageoises. Ils ont été très affectés par la crise en termes de fermeture de classes, de vols de bétail et d'insécurité leur empêchant toute activité de culture.

La mission a permis de faire le constat sur des sites spécifiques directement affectés par la crise, en nous donnant la situation ci-après.

## **II. Etat des lieux**

Après des sessions d'échanges avec le Directeur de Cabinet du Gouverneur de la Région de Mopti et les membres de l'Equipe Régionale d'Appui à la Réconciliation (ERAR) pour les informations générales sur la situation sécuritaire et scolaire de la région, la mission a



sillonné une dizaine de villages dans les cercles de Bandiagara et Bankass, avec l'accompagnement des FAMA en escorte.

Des discussions avec les communautés, notamment les femmes et les jeunes, il est ressorti les constats et préoccupations suivants :

- **Dans le Cercle de Bandiagara :**

A *Ogossagou peul*, il existe une école fondamentale de 5 classes. Les élèves font les 6ème et 7ème années dans le village dogon de Soula et vont à Bankass pour les classes de 8ème et 9ème années. L'école est fermée depuis l'attaque meurtrière du 23 mars 2019 qui a occasionné le décès de quatre (4) élèves du niveau 8ème année, dont trois (3) garçons et (1) fille et le départ de l'enseignant du village. En effet, les élèves du niveau second cycle d'Ogossagou avaient été chassés de Soula et Bankass, suite à la tension intercommunautaire. Ils ont rejoint le village et ont été victimes des événements survenus à Ogossagou peul.

Concernant les femmes, plusieurs d'entre elles ont quitté le village pour retourner dans leurs villages d'origine, suite au décès de leurs maris. Il n'y a pas d'Association féminine formelle, mais elles mènent des activités d'embouche, de commerce de denrées alimentaires, de broderie à la main et de teinture artisanale. Concernant les manifestations culturelles, elles ont beaucoup diminué. En effet, les mariages et baptêmes sont célébrés très sobrement actuellement, sinon presque pas, à cause de l'atmosphère sociale et des difficultés économiques.



*Session d'échanges de la mission avec la Communauté d'Ogossagou Peul*

*Dans le village de TEGOUROU qui a connu des attaques multiples avec des pertes humaines, les populations en général, notamment les femmes /filles ont quitté massivement le village pour les centres urbains, Mopti, Bamako, Bandiagara. Ce village a même vécu trois (3) mois sans jeunes, ni femmes. Ils avaient tous abandonné le village, suite aux différentes attaques et seules deux (2) femmes étaient restées pour préparer à manger aux hommes du village. Des mariages se sont brisés, suite à l'abandon du domicile conjugal des femmes, à cause de l'insécurité qui sévit dans le village. L'école qui existait à travers un cycle fondamental complet a fermé depuis plus d'une année, suite à la grève des enseignants et à l'insécurité. Les enseignants ont fini par abandonner le village. Les élèves sont désœuvrés et ont grossi le nombre de jeunes qui n'ont aucune activité.*



*Echange avec les femmes de TEGOUROU*

Il n'y a pas eu de cultures qui jadis étaient autour du petit mil, de l'arachide, du gombo et un périmètre aménagé de plus d' 1 hectare exploité par les femmes. En effet, un barrage d'irrigation existe dans le village, mais son exploitation est arrêtée depuis les attaques car tout habitant du village qui s'y aventure n'y revient pas vivant.

A *Diombolo*, il existe un cycle fondamental complet de la première à la neuvième année. Suite à l'insécurité, beaucoup d'élèves ont quitté le village, notamment les filles qui ne sont plus revenues et sont parties dans les centres urbains (Bandiagara, Mopti ou même Bamako). L'Académie d'Enseignement de Douentza a déplacé les candidats au DEF vers Sévaré où ils sont pris en charge par la structure pour continuer les classes et pouvoir passer l'examen.

Les jeunes en général cultivent le petit mil pendant l'hivernage et vont à l'exode dans les centres urbains en période de saison sèche ou ils pratiquent l'activité de guide pendant la saison touristique. Ils font également l'élevage des ovins et petits ruminants. Les assaillants ont emporté tout le bétail et brûlé les greniers, lors de l'attaque du village. Ils sont dans une situation de dénuement total et n'ont pas pu cultiver cette année.

Concernant les femmes, leurs activités économiques sont basées traditionnellement sur la culture de l'échalote, l'élevage de petits ruminants, le commerce des produits



maraîchers/oignons lors des foires hebdomadaires, vente de bois et le maraîchage. Cependant l'insécurité a restreint leurs activités car elles n'osent plus fréquenter le puits, aller chercher du bois ou participer aux foires hebdomadaires. Les regroupements de femmes se font timidement et les manifestations sociales ne se font presque plus, vu que les populations ont déserté le village.

- Dans la Commune rurale de Sangha,

La difficulté majeure à laquelle les femmes sont confrontées est la corvée d'eau. Sur certains sites elles parcourent jusqu'à un kilomètre de descente des collines pour avoir accès à l'eau.

A *Sobanne-Dah*, les rescapés des événements ont complètement abandonné le site et sont redescendus au village de Koundou, situé au flanc d'une falaise et où existe une école fondamentale à cycle complet. Cependant, comme partout dans la zone, l'école est fermée pour des raisons d'insécurité, comme à Sobanne-Dah où il y avait une école fondamentale I.

A *Koundou*, les jeunes vivaient surtout de tourisme, en termes de guidage, de tenanciers de campement touristique et de vente d'objets d'arts aux touristes, mais pratiquent également l'agriculture et l'élevage.



*Rescapés de Sobanne-Dah à Koundou*

Quant aux femmes, elles sont bien organisées dans cette localité, plusieurs associations de femmes y existent ; elles sont même regroupées en réseau d'Associations féminines (Association ADEYI).

Les activités économiques des femmes tournent autour de la culture et la vente de l'arachide, du haricot ainsi que l'élevage de petits ruminants et le crédit-épargne.

### **III. Conclusion/Recommandations**

A l'instar des autres membres des communautés, les jeunes et les femmes du Pays Dogon ont été fortement affectés par les effets de la crise, notamment les attaques qui ont créé en plus d'un appauvrissement économique des populations, un état de psychose qui entrave toute initiative de développement et d'expression culturelle.

Ces communautés ont perdu beaucoup de ressources et ont un fort besoin de se sentir mieux sécuriser, par la présence effective des FAMA pour un regain de confiance en la vie. Les populations féminines et les jeunes sont encore plus vulnérables dans cette situation et il y a un besoin urgent de les soutenir pour éviter que les sites ne se vident totalement par les déplacements et l'exode. Le tissu social s'est beaucoup fragilisé et des ménages se sont brisés, suite à l'instinct de survie des conjoints, par l'abandon du domicile conjugal pour raisons d'insécurité.

Les activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes ont été durement éprouvées et même les opportunités d'amélioration de conditions de vie sont atteintes négativement (incapacités d'exploiter les espaces aménagés pour les cultures ; de faire les foires hebdomadaires ; être déplacé de son site habituel etc..). Afin d'aider les populations rencontrées dans leur résilience, quelques actions d'urgence s'imposent dont entre autres :

- La sécurisation des sites pour encourager les populations à retourner et/ou y mener des activités socio-économiques;
- La réhabilitation des habitats et des écoles détruits ;
- La dotation des écoles/espaces de formation en enseignants/encadreurs, manuels et matériels didactiques ;
- L'enseignement du module de la culture de la Paix et de la Cohésion Sociale dans les écoles et les communautés affectées par la crise ;

- Un appui aux Organisations Féminines et aux jeunes par la dotation en intrants agricoles et petits ruminants pour reprendre les activités agricole et d'élevage ;
- L'organisation de sessions d'appui psychologique aux communautés victimes des attaques ;
- Organisation d'activités de promotion de la Paix, de tolérance et de cohésion sociale intra et intercommunautaires.

## **RAPPORT INDIVIDUEL**

### **Expert-architecte Mamadou KONE**

#### **1. METHODOLOGIE**

Conformément aux termes de référence et au programme prévisionnel de la mission (qui a été plus d'une fois réadapté aux réalités du terrain), notre approche méthodologique devrait s'adapter également à la nature urgente de la mission pluridisciplinaire et le contexte particulier d'insécurité dans lequel se trouve encore le centre du pays en général et le site des Falaises de Bandiagara en particulier. Cette situation d'insécurité a expliqué la forte escorte militaire (14 éléments) pour assurer notre sécurité, mais nous imposait du coup quelques restrictions de liberté et de temps au cours de nos déplacements en dehors de la ville de Bandiagara.

Dans notre stratégie, il était également urgent de prêter une attention particulière à l'état psycho-traumatique des populations rescapées des sites et villages concernés. Autant la présence que l'absence des rescapés sur les sites attaqués devrait avoir des impacts sur notre façon de procéder sur le terrain pour recueillir les d'informations et apprécier les dégâts (plus de tact et d'attention particulière à certains détails).

Pour notre part, la mission consistait à recueillir sur le terrain le maximum d'informations relatives aux dégâts et dommages causés lors des différentes attaques sur le patrimoine architectural et l'habitat des zones concernées. Notre approche méthodologique définit dans cette note les différents points autour desquels s'articule la stratégie mise en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans les termes de références (TdRs).

##### **a. Informations et documents fournis par l'UNESCO et la DNPC**

Il s'agit surtout des informations fournies dans les termes de référence (TDRs) qui définissent les objectifs visés, le programme prévisionnel de la mission et les dispositions particulières pour atteindre les objectifs assignés.

b. Identification de personnes ressources

Il était prévu dans les TdRs et le programme prévisionnel que la mission rencontre certains responsables et autorités administratives, coutumières et communautaires à Mopti, Bandiagara et Bankass, avant d'arriver sur les sites. Il s'agissait pour nous de profiter de ces rencontres pour avoir plus d'informations non seulement sur les conséquences des attaques mais aussi sur la disponibilité sur les sites, des personnes ressources prêtes à collaborer pour la réussite de notre mission.

c. Collecte d'informations sur le terrain

Sur le terrain, les informations recueillies seront théoriques et physiques

- Les rencontres avec les chefs traditionnels, les élus locaux et les représentants des communautés de site victimes des attaques perpétrées permettront d'avoir des informations à travers les récits, commentaires et témoignages des rescapés restés sur place. Les informations théoriques seront aussi recueillies auprès des témoins, visiteurs, aux premières heures des attaques respectives (voisins, autorités communales, parents...).
- Ces informations seront compilées à travers des écrits et les enregistrements audio.
- Les informations physiques, quant à elles, seront recueillies directement sur les sites pendant les visites guidées où les témoignages physiques (impacts de balles, bâtiments incendiés et/ou écroulés sous l'effet de la chaleur) des attaques sur les éléments du patrimoine architectural seront visibles. Elles seront collectées à l'aide d'écrits et de reportages vidéos et photographiques.

## **2. DEROULEMENT DE LA MISSION SUR LE TERRAIN**

Les réalités du terrain et celles liées à la présence de l'escorte pour protéger l'équipe pluridisciplinaire de la mission n'étaient pas favorables à la démarche ci-dessus décrite. Sur les sites visités il y a eu certes des guides qui se sont proposés pour conduire l'équipe pluridisciplinaire dans laquelle chaque membre évoluait dans son domaine d'activités pour avoir le maximum d'informations dans un temps relativement court. Pour notre part, l'identification technique (typologie, systèmes constructifs, matériaux,



pathologies...) l'évaluation des bâtiments sinistrés en vue d'une estimation sommaire des dégâts, prenaient beaucoup plus de temps que l'équipe entière n'en disposait. Il était donc naturel et tout à fait compréhensible que nous soyons en léger retard au cours des visites guidées dans les différentes localités. Les éléments sur lesquels nous nous attardions et qui, de notre point de vue, étaient essentiels n'intéressaient pas forcément les autres (y compris les guides eux-mêmes)

Nous nous sommes servis de notre expérience et notre expertise et expérience sur le site des Falaises de Bandiagara d'une manière générale et la connaissance des techniques constructives propres aux différentes aires géoculturelles en particulier, pour identifier les bâtiments ou les constructions endommagées, souvent à partir uniquement des vestiges des murs ou des gravats. Ensuite nous avons procédé à une documentation photographique assez explicite de chaque élément détruit et à travers cette documentation nous avons aussi ressorti les matériaux et les techniques constructives adoptées.

## **2.1. VIKLLAGE D'OGOSSAGOU PEUL**



Image Google

C'est en traversant le quartier de l'imam, le grand Marabout du village que nous avons découvert les premières traces de l'attaque odieuse du 23 mars 2019. Les eaux de pluies auraient partiellement lessivé les traces noires laissées par les flammes sur les restes des bâtiments calcinés. Toute chose qui explique pourquoi nous n'avons pu constater les dégâts de loin.

Nous avons rencontré les rescapés sous le hangar public devant la concession de l'Imam dans son quartier où il vivait avec sa famille, entourés de maîtres coraniques et de nombreux talibés. Les habitations de ces maîtres coraniques et autres disciples formaient avec celle de l'Imam, un quartier à la périphérie nord du village d'Ogossagou Peul. L'autre quartier du village, plus grand, est complètement séparé du premier par un terrain vague

d'environ 70 mètres de large occupé uniquement par un puits à grand diamètre. La présence de ce puits à cet endroit peut laisser sous-entendre que cette bande est réservée au passage et/ou retour (parc) des troupeaux des pâturages.

Il faut noter que le second quartier du village d'Ogossagou Peul est aussi séparé du village dogon du même nom par le même type de terrain vague un peu plus large que le premier.

Le domicile de l'Imam occupe l'extrémité Est de son quartier qui s'étend à l'ouest vers la route de Bankass. Le quartier est essentiellement composé de maisons et de huttes isolées sans enclos ni clôture, tout schéma caractéristique d'un village peul ou d'un quartier de Talibés (élèves coraniques), où les seuls enclos sont réservés à quelques animaux «domestiques». Seule la concession du Grand Marabout, est délimitée et clôturée. En plus de celle-ci, deux autres concessions se distinguent par des murs de clôture assez bas.

Le quartier est traversé par une rue centrale longitudinale (Est-Ouest) qui se termine sous le hangar construit en face du portail qui accède à la concession de l'Imam. A la périphérie sud du quartier de l'Imam se situe la seule mosquée du village construite en terre.

Les ruelles ou passages qui relient les habitations et les places publiques les unes aux autres s'entremêlent. On y circule à se perdre sans repère réel.

Les concentrations de constructions connues dans les villages dogons sont rares ici. Le mode de vie nomade y a laissé ses empreintes : pour les nomades, il est inutile de s'investir dans la construction de murs de clôture pour délimiter les habitations qu'il faille démolir ou déposer chaque fois qu'il faut changer de lieux d'habitation temporaire. Seuls quelques animaux domestiques sont mis en sécurité dans des enclos érigés avec des bouts de bois plantés et/ou entreposés. Des fois, les enclos sont réduits à de simples espaces constitués d'un ensemble de piquets ou sont attachés des bovins, des caprins et/ou des ovins. La plupart des enclos a été brûlée où des animaux ont péri dans la flamme ou ont été tués par balle avant d'être brûlés. De ces enclos il ne reste plus que des traces et des cendres.

D'après les récits du frère du chef de village défunt l'attaque aurait commencé par la concession de l'Imam après que le premier coup de fusil soit parti du village Dogon, diamétralement opposé et plus proche du 2<sup>e</sup> quartier du village Peul. En somme, les 2

quartiers ont été assez sinistrés. L'attaque à la flamme dans les deux quartiers a fait beaucoup de dégâts matériels en plus des victimes tués dans les flammes et/ou par balle.

Dans le village, le tissu urbain est composé essentiellement de bâtiments à usage d'habitation, de greniers, de magasin... Des animaux domestiques y sont également gardés dans des enclos, les parcs ou sous les greniers...

Les habitations sont composées de bâtiments rectangulaires de type européen de 2, 3 ou plusieurs pièces. Ils ont un toit en tôle ondulée sur charpente bois, ou un toit terrasse en banco sur charpente bois avec quelques fois des piliers fourchus qui supportent les poutres, en remplacement des murs porteurs ou en appui à ceux-ci pour réduire les protées des celles-là.

L'état des lieux de ces bâtiments prescrits généralement les faces internes des murs calcinées avec des morceaux de poutres ou poutrelles calcinées restées dans les murs. L'intérieur des pièces est très généralement couvert de gravas de banco et de bois parmi lesquels on distingue souvent des objets usuels tels les poteries, les tasses etc....

Le feu introduit à l'intérieur a entièrement consumé le bois de la charpente qui s'est effondrée sous sa charge de banco de la terrasse.

Nous avons aussi constaté des restes de constructions où les murs ont littéralement explosées sous l'effet de la chaleur qui les a projetés vers l'extérieur. Des gravas de banco calcinés empilés en lieu et place de greniers mâles souvent pleins d'épis de mil, stockés en réserves.

Rares sont les bâtiments détruits où les proprios ou les habitants sont intervenus pour nettoyer les gravas afin de récupérer des objets ou y faire des travaux. Est-ce des instructions d'une commission d'enquête ou les réalités d'une situation qui l'imposent ? Les rescapés ont aménagé des tentes plus petites et des hangars couverts par des bâches offertes par le HCR. Quelques fois on rencontre ces bâches utilisées pour couvrir une maison d'une ou deux pièces.

Une grande partie des constructions pour l'habitat est représentée par les cases rondes : un mur en banco (adobe) haut d'environ 1,8 m, parfaitement arrondi sur un rayon de 1,8 à 3 mètres environ. Malgré leur sédentarité, les populations Peules se retrouvent mieux dans les

constructions en toit de chaume que sous les terrasses en banco où elles ne se sentent pas en sécurité, surtout si la structure porteuse ne comporte pas de piliers fourchus.

Dans ma région (Nara) frontalière avec la Mauritanie, il est reconnu et vérifié que les Peuls ou les Maures préfèrent dormir dehors que dans un vestibule ou une chambre où il n'y a pas de piliers sous le toit terrasse. C'est pourquoi, en plus du confort qu'ils y trouvent ils préfèrent donc construire ce type de case ronde, sans piliers mais avec un toit dont ils maîtrisent les techniques de construction.

Ici, dans le village sinistré, on trouve aussi des maisons rectangulaires généralement à 2 pièces qui sont disposés en boutisse ou en quinconce. Nous en rechercherons les raisons dans les prochaines missions lors des phases suivantes. Nous trouverons également des explications et/ou des motivations profondes pour lesquelles certaines maisons sont couvertes en tôle et non en toit terrasse en banco ou en toit de chaume.

A part celui des greniers, les systèmes constructifs sont les mêmes : un mur en maçonnerie d'adobe hourdée au mortier de banco, crépis au mortier de banco. Quelques fois l'enduit en banco est recouvert d'un crépi en mortier de ciment + sable.

L'architecture des greniers est presque la même que dans un village dogon. Un édifice posé sur une plateforme surélevée au-dessus du sol. Le bâtiment est supporté par une structure porteuse en bois constitué de 9 boudins de bois, posés en 3 rangs de trois, qui reçoivent trois lignes de poutres, et qui à leur tour supportent des poutrelles. Celles-ci sont recouvertes de perchettes et/ou de tiges de mil et une couche de banco qui constitue la base, le fond du grenier ou de ces compartiments.

A Ogossagou peul, les greniers recensés sont tous mâles : ils sont grands et comportent généralement une ou deux (2) petites fenêtres à mi-hauteur et une fenêtre plus large au milieu de la moitié supérieure de l'édifice. Ces greniers sont destinés à conserver les épis issus de la récolte des champs de mil.

Il faut reconnaître que les nomades Peuls ont assimilé certains modes de vie des sédentaires Dogons. On serait même tenté de dire qu'à l'origine, les premiers greniers sont l'œuvre des maçons dogons pour y conserver les épis cultivés et récoltés par les Peuls dans

leurs propres champs. Nous savons que ces Peuls sont devenus aussi cultivateurs pour les avoir vus à l'œuvre dans les villages voisins.

D'autres éléments architecturaux en plus des constructions citées sont les hangars. Ici on en distingue 3 types selon la forme et l'usage qu'on en fait. Par contre, sur un plan constructif, ils présentent la même typologie : Des poteaux en maçonnerie d'adobes et / ou des piliers fourchus qui supportent des poutres et des poutrelles en bois et les tiges de mil en quantité suffisante pour créer une protection et/ou l'ombrage devant les maisons ou pour stocker de la nourriture pour le bétail.

**Le type 1, le hangar auvent :** il est construit juste à l'entrée d'une maison d'habitation où il joue en même temps le rôle d'auvent et de véranda.

**Le type 2, le grand hangar :** il est isolé dans la cour ou à l'extérieure de la concession et est quelques fois, destiné à la protection de certains animaux. On y conserve sur leurs toits les réserves de paille, d'herbe, de tiges pour les animaux domestiques. Pour ces raisons il comporte souvent plusieurs piliers fourchus et de poutres en bois pour supporter plus de poids

**Le type 3, le hangar public ou hangar-abris.** Il est dans la concession ou sur une place publique. Il comporte peu de piliers fourchus que les grands hangars réservent. Il accueille des membres de la famille, du quartier ou du village. Il joue le rôle de Toguna (hangar mère) des villages dogons.

De ces constructions ne sont restés, très souvent, que quelques traces et des cendres : des bouts de bois calcinés ou des restes de piliers fourchus ou des piliers en maçonnerie d'adobe (comme chez l'Imam). Si ces derniers ont bien résisté à la flamme, la charpente en bois et la couverture végétale sont, quant à elles, parties en fumée.

Partout où le temps nous a permis de se rendre, nous avons trouvé des restes de hangars, ou des hangars reconstruits par les habitants avec des moyens. Ces hangars abritent, souvent, les membres de la famille pendant la journée, partout où les arbres ont été calcinés, victimes des flammes.

Faute de temps, nous n'avions pu parcourir tout le village (les 2 quartiers) de long en large. Nous avons cependant pu voir le pied. Toute chose qui nous permet, sans être précis, de

constater que presque 95% les constructions à toit de chacune ont été affectés, comme 75% des bâtiments à toit terrasse ou couverts en tôles. Les hangars et les enclos sont presque tous réduits en cendre.

## 2.2. VILLAGE DE SOBANNE DAH

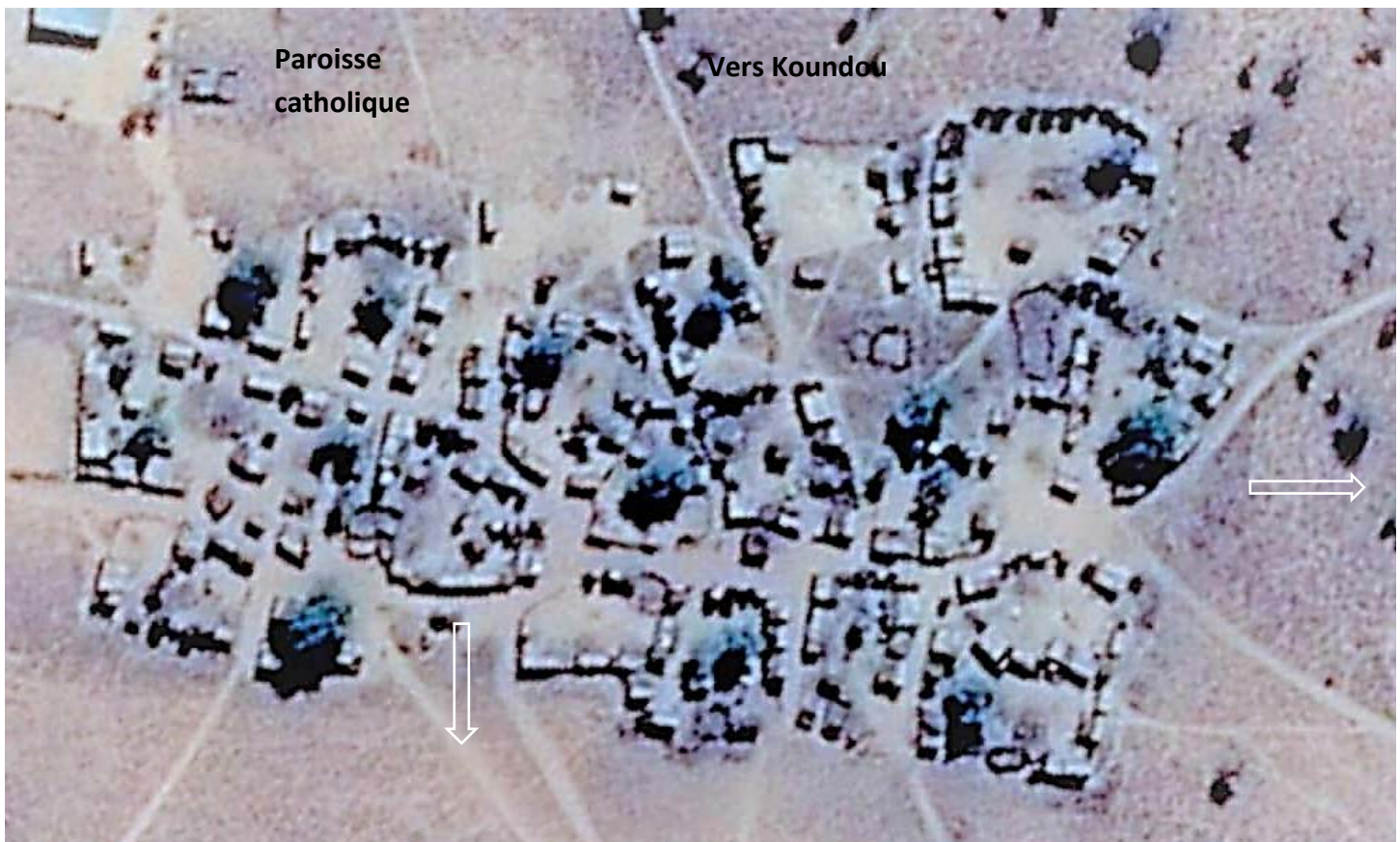


Image satellitaire Google

Nous avons découvert un village totalement abandonné par ses habitants. Le village est vide, mais les traces matériels laissés témoignent d'une certaine présence humaine récente : les restes des constructions, l'odeur du brûlé, les carcasses d'animaux, les cendres...

Ici l'organisation spatiale est typique d'un village dogon de la plaine, où les concessions généralement délimitées sont de plus en plus grande en partant du centre vers la périphérie. Les habitations et les greniers sont généralement construits sur les limites de la concession pour la délimiter et réduire ainsi la longueur linéaire des murs de clôture à construire. Dans la cour, on peut rencontrer un grenier, un hangar ou un enclos. Les travaux



domestiques, qui ne sont pas exécutés sur la place publique ou en dehors de la concession, y sont effectués par les hommes (poussage de banco de crépissage ...) et les femmes (ménages, cuisine ...) qui lavent, pilent et écrasent le mil ...ou préparent soit sous un arbre ou à l'ombre d'un grenier ou d'une autre construction (hangar, maison ...)

Arrivé sur les lieux, le chef de village qui nous a accompagnés depuis Koundou (leur village d'origine situé sur les falaises) où les rescapés se sont repliés, nous guida vers les cendres du Toguna central. Après avoir visité quelques maisons sinistrées nous nous sommes rendu compte que les assaillants ont commencé l'attaque à la périphérie (Nord-est, Ouest et sud-ouest) du village, comme s'il voulait l'encercler. On note cependant des indices et témoignages qui corroborent la préméditation d'attaques qui visaient certaines personnes ou familles du village. Les toits des maisons attaquées et incendiées se sont effondrés. Les flammes ont dévoré tout ce qui est inflammable dans les maisons, les greniers, les magasins, les hangars et les enclos où sont encore visibles des carcasses d'animaux (âne, cheval, caprins ... volailles) et plusieurs objets usuels (mortiers pilons, paniers, portes et volets sculptés...).

Les dégâts sont importants : plusieurs greniers ont été décimés par les flammes. Des greniers pulvérisés par les flammes, éventés et décoiffés.

Les toits des greniers males sont plats (toit-terrasse) et ensuite coiffés d'un toit conique en matière végétales (perchettes, tige de mil et paille) qui a souvent été consommé par les flammes.

Ici, les greniers ne sont pas sur des pilotis (les piliers fourchus qui supportent la plateforme en terre) mais sur 9 gros morceaux de bois posés (trois par trois rangs) sous les trois poutres principales. Les bois sont d'une essence qui supporte très bien l'humidité et résiste aux attaques de termites. Nous avons, même constaté que des tentatives d'incendier ces bois ont échouées : il faut une forte flamme, persistante, pour arriver à les brûler.

Dans ce village on retrouve, contrairement à Ogossagou, des greniers femelles dont le toit en dôme est le prolongement direct des 4 murs construits en bauge. Les parois de ce dôme sont très fines mais très résistantes. Rarement les flammes qui détruisent la coiffure en chaume de ces toits arrivent à bout de cette structure spatiale. A l'intérieur des greniers



femelles ce dôme permet la création d'espaces de rangement au-dessus des quatre compartiments que comporte un grenier femelle.

Plusieurs hangars ont été détruits par les flammes. La typologie de ces constructions est la même qu'à Ogossagou peul, elle est caractéristique de la plaine du Senno. Il y a des hangars auvent, devant les maisons ; des grands hangars isolés dans les cours ou en dehors des concessions, et les hangars publics comme les Toguna sur les places publiques du quartier et du village.

Les hangars isolés sont destinés à stocker les réserves de pailles, de foins et de tiges de mil pour les animaux. Ils abritent souvent, temporairement, certains animaux domestiques, qui y mangent ou ruminent en se protégeant contre le soleil et les pluies.

Dans les concessions les hangars publics sont aussi exploités pour entreposer des réserves de fins pour la saison de soudure.

### **2.3. VILLAGES DE TEGOUROU ET DE DJOMBOLO**



**Nouveau quartier de Djombolo**



Village de Djombolo (Image Google).

Ce sont des villages typiques caractéristiques de l'architecture du plateau dogon. Ils sont tous les deux installés sur un terrain plat rocheux. Les constructions sont généralement faites en pierres hourdées au mortier de banco. On y retrouve aujourd'hui des réalisations de bâtiments en pierres hourdées au mortier de ciment et /ou crépies au mortier de ciment.

Les deux villages sont accessibles par la piste rurale qui relie Bandiagara à Bankass. Cette piste est un raccourci très important qui dessert plusieurs villages sur le plateau, la falaise et la plaine. Elle est longue de 35 kilomètres (de Bandiagara à Bankass) alors que la route du poisson bitumée qui relie également les deux localités fait 65 kilomètres.

Tégourou a subi deux attaques en moins d'un mois (3 mars et 7 avril 2019). Ici, comme à Djombolo, les assaillants ont également commencé l'attaque à la périphérie ouest du village. Leur stratégie consiste à semer la panique par des tirs d'armes automatiques, nourris pour faire fuir les populations. Ensuite ils enlèvent le bétail et brûlent les maisons, les hangars et les greniers qui contiennent les réserves de céréales et d'autres biens matériels. Les toits des maisons et des greniers, les hangars sont les cibles privilégiées. Les motos, les vélos.... et les tricycles sont aussi systématiquement enlevés et/ou brûlés). D'après des récits

concordants, il ressort que certaines familles ou certaines personnes étaient particulièrement ciblées ; soit pour les dépouiller de leurs biens (argent, bétail ....motos) et/ou les éliminer, soit pour détruire des biens vitaux (incendie des greniers, de mil et d'échalotes) et les dépourvoir de moyens de déplacement (charrettes, motos, tricycles....)

Des maisons d'habitation de style « moderne » (chambre antichambre) couvertes en toit terrasse avec hangar auvent ont été incendiées en mettant le feu d'abord à l'intérieur des chambres ensuite au hangar auvent. La destruction de la charpente en bois par les flammes provoque l'effondrement des toits terrasses en banco et quelques fois celui des murs qui ont été consumés.

Des greniers mâles et femelles et ceux à échalote ont été particulièrement ciblés et brûlés parfois jusqu'à l'effondrement total. Des boutiques ont été prises pour cibles et les propriétaires ont été agressés et quelques fois blessés par balle. Après les attaques les dégâts matériels sont très importants. La deuxième attaque à Tegourou a été plus violente et meurtrière : deux personnes ont été tuées par balle à leurs domiciles.

A Djombolo village 04 personnes ont été tuées chez elles par balle.

A notre passage, faute de logement, certains habitants ont été contraints de se réfugier chez des proches dans la capitale régionale, Bandiagara. D'autres, ont tout perdu dans les flammes. Par contre quelques rescapés ont déjà commencé à reconstruire des maisons habitations, des greniers et des hangars ; et cela malgré la crainte d'une éventuelle attaque accentuée chez les habitants par l'absence d'un système sécuritaire approprié. Les villageois se sentent en insécurité permanente ; des dispositions doivent être prises par les autorités nationales pour assurer un minimum de sécurité face à la menace des assaillants dont le repaire serait situé non loin de ces villages.

### **3. RECOMMANDATIONS**

Cette première mission doit être suivie par d'autres qui permettraient de rester plus de temps dans les villages respectifs pour faire :

- Un inventaire précis et détaillé des types de constructions détruites à la suite des attaques dans chacun des villages, y compris à l'extérieur du périmètre classé et de sa zone tampon. Les rescapés doivent être les acteurs centraux de ce travail d'identification des bâtiments et de leurs occupants respectifs ;
- Un relevé architectural et un plan de restauration des bâtiments et des ensembles architecturaux détruits ;
- Concevoir et mettre à la disposition des populations rescapées restées sur place et celles déplacées désirant revenir, des habitations ou abris d'urgence pour améliorer leurs conditions de logement afin de leur permettre de mieux s'occuper des champs ou des constructions épargnées et les objets qu'elles contiennent ;
- Assurer un minimum de sécurité dans un périmètre aussi large afin que les habitants des villages respectifs puissent reprendre les travaux champêtres, et sur les sites des barrages de retenue d'eau pour assurer leur propre survie en attendant des lendemains meilleurs d'apaisement.
- Impliquer davantage de spécialistes dans les prochaines missions notamment dans les domaines de la sociologie, de l'ethnolinguistique, de la psychothérapie... pour une meilleure prise en charge des populations rescapées traumatisées par les attaques violentes et récurrentes ;
- Renforcer les capacités opérationnelles de la Mission Culturelle de Bandiagara en la dotant de moyens matériels, financiers et humains adaptés pour lui permettre de faire face aux activités de sensibilisation et de protection des biens culturels en danger ;
- Impliquer fortement les femmes dans le processus de recherche de la paix ;
- impulser l'économie locale par la relance des activités de production pour minimiser les impacts négatifs de la crise sur le plan socioéconomique;
- Impliquer les acteurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action pour la reconstruction des biens matériels et la sauvegarde des biens immatériels.

**ANNEX 9 : Atelier de restitution des activités de la mission conjointe effectuée du 22 au 28 juillet 2019 sur le site des Falaises de Bandiagara**

**PRINCIPALES RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LA MISSION  
CULTURELLE ET DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION TENU A  
BANDIAGARA LE 29 AOUT 2019**

- 1- La prise en compte dans le plan d'actions des éléments du patrimoine dégradé, endommagé ou détruit dû, directement ou indirectement, au conflit dans le périmètre classé. Il s'agit de:
  - La restauration du site des greniers Toloy détruits à Pégué dans la Commune rurale de Sangha
  - La réhabilitation du Musée Communal de Soroly très dégradé : reconstruction des hangars, réparation du bâtiment très dégradé, réorganisation de l'exposition, aménagement de la salle de réserve, etc.
  - La réhabilitation du Centre Artisanal de Koundou assez endommagé : réhabilitation des bâtiments en ruines, reconstruction des hangars, redynamisation du Comité de gestion et soutiens aux artisans locaux.
  - La restauration de gin'na, de cases de menstrues, de sanctuaires des villages ayant subi des effets collatéraux de la crise à Sangha, Térély, Koundou, Banani, etc.
  
- 2- Appui alimentaire à deux familles de la chefferie traditionnelle (Hogon et Chef de gin'na) d'Arou et l'entretien du Temple et de la gin'na en vue de sauvegarder les traditions culturelles et rituelles séculaires encore importantes pour les Dogon en général et le Clan Arou en particulier. La vie des personnages comme le Hogon, celle du Chef de gin'na et leurs familles a été jusque-là rendue possible grâce au soutien des autres membres de la famille et de la lignée restée dans la plaine fertile, notamment à Madougou. Avec la crise sécuritaire, le déplacement des habitants des localités de la plaine vers la falaise est rendu très difficile ; ce qui rend impossible l'organisation des fêtes rituelles et rites agraires à Arou tels le Bulo (fête des semilles) à l'approche de la saison des pluies (hivernage) ;
  
- 3- La prise en compte d'autres villages attaqués et détruits après le passage de la mission effectuée (22 – 28 juillet 2019) : cas de Doundiourou, Bodio, Bogolo tous situés sur le plateau dogon, et d'autres villages situés dans la plaine du Séno (Cercles de Bankass et Koro);
  
- 4- La prise en compte d'autres villages des Cercles de Koro, Bankass et Bandiagara ayant subi d'énormes pertes matérielles, céréalières et animales et en vies humaines. Pour beaucoup de participants, l'étude réalisée est assez réductive, comparée au nombre de villages attaqués et au volume des dégâts causés ;

- 5- L'organisation de missions par des structures (collectivités, structures étatiques, associations) de proximité par une équipe restreinte avec un délai relativement long pour mener une étude plus poussée (il s'agira de faire des enquêtes et non des études spécialisées) en identifiant les besoins urgents et proposer des actions prioritaires à court, moyen et long termes.**
  
- 6- La réalisation de l'inventaire des biens matériels (mobiliers, immobiliers) et immatériels les plus menacés ;**
  
- 7- La mise à disposition de la Mission Culturelle de Bandiagara des moyens minimum en ressources humaines, matérielles et financières (surtout des moyens pour se déplacer) ;**
  
- 8- Un appui aux initiatives de projets et d'activités génératrices de revenus (AGR) développées par des acteurs culturels et touristiques locaux tels les guides de tourisme, les promoteurs et tenanciers des campements, les artisans.**








## LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE RESTITUTION DU 29 AOUT 2019<sup>6</sup>

MINISTÈRE DE LA CULTURE  
 -----  
 DIRECTION NATIONALE DU  
 PATRIMOINE CULTUREL  
 -----

REPUBLIQUE DU MALI  
 Un Peuple - Un But - Une Foi  
 -----

Réunion de restitution des résultats de la Mission d'évaluation du patrimoine culturel au Pays-dogon  
 Conseil de Cercle de Bandiagara, Jeudi, 29 août 2019.

### Liste de présence

N°	Prénoms et Noms	Fonction/Structure	Contacts	Emargement
1.	N'Diende Ongriba	président conseil cercle	65246125	
2.	Pierre Baiindo	Division culturelle	66887186	
3.	Abdoulaye Cissé	2 <sup>nd</sup> Adj. Prefet. cercle. Koro	62.89.89.89	
4.	Abel Temhaly	ATB 5	66 854840	
5.	Fatou Ding Thiém	Chef de Bureau MINISTÈRE Mali	94950290	
6.	Hamsala Bocoum	Coordinateur Regional Tahital Anubakar	99085912	
7.	Boubacar Kane	Prefet cercle Brankon	75113817	

<sup>6</sup> Les participants et les experts venus de Bamako ainsi que les membres de la délégation ministérielle ne figurent pas sur cette liste.



8.	Diadie' Yacouba DAGNOKO	Ancien Ministre Culture	71.51.49.29	
9.	Mamoudou GUINDO	Smankoya Ton BA	76.38.48.17	
10.	Yaya BOIRE	Coordination Conseilium ASSA FEDE/Conseil	79173842	
11.	Amiessa Dara	Ginna Dogon-	74753776	
12.	Moussa DIKITE	Membre delegation	76601317	
13.	Soumaïla Guindo	Vice president conseil subkoro	77768916	
14.	Yyoubou fero	Haie Honogon	75825404	
15.	Allaye Guindo	Haie Boukion	66599508	
16.	Hamsarou Ousouguem	coordonateur GAS-Mali	69860111	
17.	Allaye Karambe	Personne resource	75462139	
18.	Jaou Togo	Togona Hotel	66665695	
19.	Ogotembelou Tembely	Membre coordination ds ONV Togona	66854799	
20.	Douro Sylvestre TEMBELY	ART x Coprd/OVGA	66529167	

2

21.	Boureima TENE	AD-I / Severe'	75-46-29-72	
22.	Abba KASSAMBARA	Coordination G-VIVE Dropti	66806011	
23.	David YEBEIZE	Representant President Mali Bemmo	76508328	
24.	Edoussa Tapily	Darna Ambarragou	65005120	
25.	Boucarri Guindo	CLJ/Bandiagara	69566269	
26.	Boussima Sogoro	JCI/Bandiagara	66034688	
27.	Dieimoko Coulibaly	Haie de Diankabou	63847324	
28.	Amadou Guindo	Segal/Noukoumou	66229665	
29.	Salif Bamia	Segal / Diannati	77515262	
30.	Hamidou SAYE	Radio Togona (Club RFI Bogoro APT M)	79394026	
31.	Souleymane I. Coulibaly	NCR	79770394	
32.	Seydou Ouattara	Directeur Musée Regional de Bandiagara	76334111	
33.	Fatoumata Kassambara	CLJ Bandiagara	83071966	



34.	Djenefa Kassambara	CL J Bandagara	79785058	<del>DR</del>
35.	Aminata Guindo	CAFO	66842420	<del>all</del>
36.	Fanta Ganame'	CAFO	66527937	<del>gane</del>
37.	Oumou Telle	CAFO	66032254	<del>Q</del>
38.	Kadidia Sissoko	Animatrice	66867095	<del>lyg</del>
39.	Tamita Sokougo		66631877	<del>877</del>
40.	Kadia Samoukou		63093032	<del>in</del>
41.	Altine Telly	CAFO	69730602	<del>Telle</del>
42.	Yakéme Tékélé	<del>CAFO</del>	66822781	<del>JD</del>
43.	assa Sidi bé	Conseillère	6390738	<del>1000</del>
44.	Houma Seck		66867177	<del>1000</del>
45.	Kaleb Tébougues	Prte e BKos	79056001	<del>1000</del>
46.	Fataumata Traoré	e AF O BKs	76878896	<del>Téoro</del>

4

47.	Houma Karembé	RECOTRADE	79216569	<del>1000</del>
48.	Mory Diminta	Bogo Kabou	76052911	<del>1000</del>
49.	Bogoum Kassogue'	Naire Doucoumba	65907106	<del>1000</del>
50.	Yaoundia Guindo	2 <sup>e</sup> Adjointe Doucoumba	70169686	<del>1000</del>
51.	Housseini Saye	Naire Bgare	74064805	<del>1000</del>
52.	Fallo Baba KEITA	TIC	96124679	<del>B Keita</del>
53.	Alou KONATE	FEDAMA	76045806	<del>1000</del>
54.	Mamoutou KEITA	UAPREN	76439933	<del>1000</del>
55.	Salie Mallet	EXPERT - D'en Ruseé Natinal	66925559	<del>S. Mallet</del>
	Kassane Amadou Jaïje	Fr. Ganda - BKos	93394672	<del>1000</del>
	Adama Traoré	DRC-Mopti	79795794	<del>1000</del>
	Guindo Yaiguière Tembely	Association féminine	66848559	<del>1000</del>
	Yehé' Kouyale'	Islam Central IC	70-95-12-77	<del>1000</del>
	Monodan K. Touré	BNPC	76048739	<del>1000</del>
	Moulaye Caribaly	BNPC	76.46.13.31	<del>1000</del>



*Photo de famille : Réunion de restitution du 29 août 2019, Bandiagara*